

Formation initiale des bibliothécaires d'Etat

## **Etude et propositions pour la formalisation de la politique d'action culturelle à la bibliothèque Couronnes**

**Dossier d'aide à la décision**

**Colette LINDEMANN**

Sous la direction de Christophe EVANS  
Chargé d'études en sociologie au service Etudes et recherche de  
la Bibliothèque Publique d'Information - Paris  
et de Romain GAILLARD  
Responsable de la bibliothèque Couronnes - Paris

## **Remerciements**

*Je tiens à remercier chaleureusement M. Romain Gaillard ainsi que toute l'équipe de la bibliothèque Couronnes pour leur accueil, leur soutien et leur disponibilité tout au long de cette année de stage.*

*Merci à mon tuteur pédagogique, Christophe Evans, pour sa disponibilité et ses précieux conseils au fur et à mesure du déroulement de ce travail.*

*Je remercie également tous les professionnels qui ont accepté de me rencontrer pour évoquer avec moi la question de l'action culturelle et me faire partager leur expérience : Edouard Razzano de l'Equipe de développement local du 20<sup>e</sup> arrondissement, Linda Fardon de Paris bibliothèques, Philippe Tourrière de la bibliothèque Marguerite Duras, ainsi que Florence Schreiber, directrice des bibliothèques de Saint-Denis.*

**Résumé : La bibliothèque Couronnes souhaite se doter d'une véritable politique d'action culturelle. Ce dossier d'aide à la décision, à travers une étude des publics et une analyse des pratiques de la bibliothèque en matière d'animation, se présente comme un outil devant aider la bibliothèque à formaliser son action.**

*Descripteurs :*

*Bibliothèques -- Activités culturelles -- France*

*Bibliothèques municipales -- France -- Paris (France)*

**Abstract : The library Couronnes is looking to establish a real policy for its cultural event. This work, through the study of its publics and an analysis of its activities's practices, thus consists in a tool aiming to help the library to formalize its action.**

*Keywords :*

*Libraries -- Cultural activities -- France*

*Public libraries -- France -- Paris (France)*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France**

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.



# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>1<sup>ERE</sup> PARTIE : LE PROJET ET SON CONTEXTE</b> .....	<b>9</b>
<b>I La bibliothèque Couronnes</b> .....	<b>9</b>
1. <i>Un réseau, un quartier</i> .....	9
2. <i>La bibliothèque et ses singularités</i> .....	11
3. <i>Réalisations et projets</i> .....	11
<b>II La mission : élaborer un outil d'aide à la formalisation de la politique d'action culturelle</b> .....	<b>12</b>
1. <i>Présentation et contexte</i> .....	12
2. <i>L'action culturelle en bibliothèque</i> .....	13
a. Une des missions des bibliothèques ? .....	13
b. Des concepts difficiles à définir ? .....	14
c. Action culturelle et action sociale : quelle frontière ? .....	15
• Des pratiques culturelles inégales .....	16
• Elargir les publics .....	17
• Culture et insertion .....	18
3. <i>Pourquoi formaliser ?</i> .....	19
a. Plus de méthode.....	19
b. Plus de lisibilité .....	20
c. Ajuster l'offre .....	21
<b>2<sup>E</sup> PARTIE : LES PUBLICS DE LA BIBLIOTHEQUE</b> .....	<b>23</b>
<b>I Quel public pour la bibliothèque Couronnes ?</b> .....	<b>23</b>
<b>II Analyse statistique de la population desservie par la bibliothèque</b> ....	<b>24</b>
1. <i>Sources utilisées</i> .....	24
a. L'Insee .....	24
b. L'Atelier parisien d'urbanisme .....	24
2. <i>Analyse des données statistiques</i> .....	25
a. L'immigration.....	25
• La part des étrangers.....	25
• Structure par origine .....	26
b. Emploi et niveau de vie.....	27
c. Education .....	28
d. Eléments de synthèse.....	28
<b>3<sup>E</sup> PARTIE : LES ANIMATIONS A LA BIBLIOTHEQUE COURONNES</b> ...	<b>29</b>
<b>I Le circuit des animations</b> .....	<b>29</b>
1. <i>Un fonctionnement en réseau</i> .....	29
2. <i>Programmation et arbitrage</i> .....	30
3. <i>Communication</i> .....	30
4. <i>Evaluation</i> .....	31
<b>II Panorama des actions à la bibliothèque Couronnes</b> .....	<b>31</b>
1. <i>Typologie des actions</i> .....	31
a. Présentation de quelques activités régulières .....	31
• Le SLAM .....	31

• Les présentations dans les collèges .....	32
• Comités de lecture petite enfance .....	32
• Lectures à haute voix pour les enfants .....	32
b. Les animations ponctuelles .....	33
c. Partenariats .....	33
2. <i>Etude rétrospective de la programmation</i> .....	34
a. Grilles annuelles .....	34
b. Commentaires .....	44
<b>III Le point de vue des fréquentants : Résultats de l'enquête de satisfaction menée en 2009</b> .....	<b>45</b>
<b>4<sup>E</sup> PARTIE : PROPOSITIONS</b> .....	<b>47</b>
<b>I Un exemple de formalisation de la politique d'action culturelle : la bibliothèque Marguerite Duras</b> .....	<b>47</b>
1. <i>Orientations thématiques</i> .....	47
2. <i>Organisation pratique</i> .....	48
3. <i>Partenariats</i> .....	48
4. <i>Evaluation</i> .....	49
<b>II Des pistes pour la formalisation de la politique d'action culturelle</b> ....	<b>49</b>
1. <i>Axe 1 : Définir les grandes orientations de la politique</i> .....	49
a. Scénario 1 : le choix de la spécialisation .....	50
b. Scénario 2 : une politique d'action culturelle tournée vers l'encyclopédisme .....	50
c. Scénario 3 : une organisation par thématiques .....	51
d. Comparaison des scénarii .....	51
2. <i>Axe 2 : Renforcer l'interaction avec le public : communication et évaluation</i> .....	52
a. Scénario 1 : un livre d'or .....	52
b. Scénario 2 : un questionnaire .....	53
c. Scénario 3 : une charte d'action culturelle .....	55
• Des exemples de chartes .....	55
• Propositions pour l'élaboration d'une charte .....	56
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>59</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>61</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b> .....	<b>65</b>

# Introduction

---

L'action culturelle s'est progressivement imposée comme une partie intégrante des missions des bibliothèques de lecture publique. La plupart des bibliothèques municipales proposent d'ailleurs à leurs usagers des activités d'animation, selon un éventail plus ou moins étendu d'actions et avec une fréquence variable. Les sections jeunesse des bibliothèques sont souvent les plus actives dans ce domaine : l'heure du conte reste une des animations les plus fréquemment pratiquées. Mais si l'action culturelle est largement développée dans de nombreux établissements, elle ne fait que rarement l'objet d'une politique formalisée et clairement définie. Si la mise en place d'une politique documentaire est une pratique de plus en plus courante dans les bibliothèques, les animations font le plus souvent l'objet d'une succession d'actions, rarement sous-tendue par une politique structurée.

La bibliothèque Couronnes, au sein du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris, est très active dans le domaine de l'animation : la section adultes comme la section jeunesse organisent de nombreuses manifestations, dans la bibliothèque et hors les murs. Mais cette pratique n'a jamais fait l'objet d'une réelle formalisation, et le nouveau conservateur, Romain Gaillard, souhaite construire une politique d'action culturelle plus solide. Il m'a donc été demandé, en vue de cette réflexion sur les animations à la bibliothèque Couronnes, de proposer un outil d'aide à la formalisation de l'action culturelle s'appuyant notamment sur une réflexion sur les publics.

Différentes questions se posent en effet en vue de définir une politique d'action culturelle : quels sont les publics de la bibliothèque ? Lesquels souhaite-t-on toucher ? Que dire des actions organisées à la bibliothèque par le passé ? Désire-t-on privilégier certaines thématiques ? Quel lien avec les collections ?

Après avoir présenté la bibliothèque, le contexte de la mission qui m'a été assignée ainsi qu'une réflexion sur l'action culturelle en bibliothèque, ce dossier proposera une étude des publics desservis par la bibliothèque Couronnes. Il s'agira ensuite d'évoquer le circuit des animations dans le réseau parisien et de commenter la programmation d'action culturelle de la bibliothèque au cours des dernières années. La dernière partie de ce projet professionnel personnel sera consacrée à une réflexion sur la construction d'une politique d'action culturelle à travers différentes propositions, qu'il s'agisse d'outils à mettre en place ou d'orientations à définir.





## I LA BIBLIOTHEQUE COURONNES

### 1. Un réseau, un quartier

Le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris est constitué de 69 bibliothèques réparties sur tout le territoire, parmi lesquelles on discerne deux types de bibliothèques : des bibliothèques dites de prêt, au nombre de 57, auxquelles s'ajoute un réseau de bibliothèques spécialisées et de centres de documentations. Différents projets de construction ou d'agrandissement sont actuellement en cours, certains n'étant encore que des avant-projets : l'objectif est de renforcer la couverture du territoire parisien, qui reste inégale selon les quartiers.

A ces établissements s'ajoutent deux services centraux. Le Service du document et des échanges (SDE) s'occupe notamment de centraliser le catalogage, réalise une veille documentaire, effectue des commandes groupées de documents et de fournitures et propose différentes prestations techniques aux bibliothèques du réseau (équipement, reprographie, atelier de signalétique, etc.). Il gère en outre la réserve centrale, alimentée par les livres désherbés dans les établissements et proposés au prêt sur simple réservation. Le Service des publics et du réseau (SPR), quant à lui, est responsable de l'action culturelle, de la communication, des statistiques pour tout le réseau. Il s'occupe également de la préfiguration des nouveaux établissements du réseau.

Tous ces établissements et services regroupent environ 1200 agents et dépendent du Bureau des bibliothèques au sein de la Direction des affaires culturelles (DAC) de la Ville de Paris. Un projet de sectorisation est actuellement en cours, consistant à créer quatre secteurs regroupant chacun une quinzaine de bibliothèques et gérés par des cadres intermédiaires chargés de faire le lien entre les responsables d'établissements et la chef de bureau.

La bibliothèque Couronnes, située dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, constitue l'une des 57 bibliothèques de prêt du réseau. Le 20<sup>e</sup> arrondissement compte à lui seul six bibliothèques (dont la grande bibliothèque Marguerite Duras, ouverte en juin 2010, et la bibliothèque Réunion, dont l'ouverture est prévue pour 2011). La bibliothèque Couronnes est située dans la pointe nord-ouest de l'arrondissement, près de la frontière avec les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements. Elle se trouve en plein cœur de l'un des 14 quartiers prioritaires inscrits à la politique de la ville : le quartier de Belleville-Amandiers. Celui-ci englobe la zone urbaine sensible (ZUS<sup>1</sup>) de Belleville et s'étend jusqu'au cimetière du Père-Lachaise au sud et jusqu'à la rue des Pyrénées à l'est. La carte ci-dessous

---

<sup>1</sup> D'après la définition disponible sur le site de l'Insee, « les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. »  
<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/zone-urbaine-sensible.htm> (Consulté le 11 septembre 2010).

permet de situer la bibliothèque dans le quartier<sup>2</sup>. Les caractéristiques sociales de cet environnement sont importantes à analyser dans le cadre de ce travail et seront évoquées dans le détail ultérieurement.



parcels  
logements sociaux (SRU)

### Belleville, Amandiers (20ème)

apur  
ANRP - Réseau associatif

<sup>2</sup> Cette carte est disponible à l'adresse suivante : <http://www.paris.pref.gouv.fr/CUCS/belleville.htm> (Consulté le 11 septembre 2010).

## **2. La bibliothèque et ses singularités<sup>3</sup>**

La bibliothèque Couronnes, créée en 1976, est une bibliothèque de prêt d'une surface de 1000 m<sup>2</sup> environ. L'équipe de 22 agents est répartie entre les trois sections de l'établissement : une section jeunesse, une section adultes et une discothèque. Ces deux dernières sections ainsi que la salle de travail se trouvent au rez-de-jardin de l'immeuble, tandis que la partie consacrée aux collections pour enfants se trouve complètement à part à l'étage au-dessus, à côté de l'entrée de l'immeuble d'habitation. La communication entre ces deux étages se fait obligatoirement par l'extérieur, y compris pour le personnel de la bibliothèque, ce qui induit un fonctionnement interne particulier : malgré la petite taille de la section jeunesse, la présence simultanée de deux agents au prêt est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du service public. Cette spécificité explique en partie l'importance de l'équipe pour un établissement de cette taille ; la place accordée depuis longtemps à Couronnes à l'action culturelle, à l'action hors les murs et aux partenariats en est une autre explication.

La bibliothèque dispose également d'une salle d'animation ronde au rez-de-jardin. Ne pouvant accueillir qu'une vingtaine de personnes, elle est utilisée comme salle de lecture pour les périodiques. Les animations se déroulent dans la salle de travail.

En plus des collections encyclopédiques, la bibliothèque Couronnes propose trois fonds thématiques : un fonds « Autoformation », un fonds « Monde arabe » et un fonds « Afrique Noire ». Ces deux derniers ne sont pas des fonds spécialisés mais des fonds généralistes visant à mieux faire connaître les cultures africaines et arabes. Outre des ouvrages littéraires et documentaires en français, classés avec les collections courantes et signalés par des gommettes de couleurs, la bibliothèque offre une collection de livres en arabe ainsi que des méthodes de langues (arabe, langues africaines et français langue étrangère). La section jeunesse propose, sur les mêmes thèmes, une sélection d'albums et de contes. La discothèque, quant à elle, s'est spécialisée dans les musiques du monde, notamment arabe et africaines.

## **3. Réalisations et projets**

Suite au départ à la retraite de l'ancienne responsable de l'établissement, Chantal Giordani, l'actuel conservateur, Romain Gaillard, a pris ses fonctions à la bibliothèque Couronnes en septembre 2009. Son arrivée a marqué le début d'une nouvelle réflexion sur le fonctionnement de l'établissement, et différents projets y ont été menés durant de cette année ou sont actuellement en cours.

Tout d'abord, des travaux d'aménagement et de rénovation ont été entrepris en 2010. Pour permettre ces travaux, le rez-de-jardin de la bibliothèque a été fermé au public du 22 mai au 24 août 2010.

Une grande partie de cette période de fermeture a été consacrée à des tâches liées aux collections. Tous les documents liés à l'autoformation, la recherche d'emploi ou encore l'informatique ont été rassemblés dans la salle de travail, où de l'espace a été libéré par un désherbage important dans les

---

<sup>3</sup> Pour compléter cette présentation de l'établissement, consulter le tableau « Statistiques de prêt en 2009 » en annexe 1.

usuels : ce troisième fonds thématique vient donc d'être créé. Une réflexion pour améliorer la signalétique dans la bibliothèque et sa visibilité à l'extérieur a également été menée.

Mais surtout, une opération massive de désherbage a été lancée. La section adultes de la bibliothèque Couronnes comportait en effet beaucoup plus de documents que sa superficie ne permettait normalement d'en accueillir (32000 livres, dont 7600 documents appartenant aux fonds thématiques), ce qui donnait lieu à une situation très problématique. Les rayonnages surchargés rendaient le rangement des ouvrages difficile pour les agents, parfois obligés de stocker certains livres sur des chariots. L'accessibilité et la visibilité des collections pour le public étaient également ébranlées par cette situation : les étagères placées tout en bas des travées, pourtant difficiles d'accès, étaient pour la plupart pleines de livres, les documents étaient trop serrés sur les tablettes et le fait de placer des livres sur des chariots les rendait difficiles à localiser. Le désherbage visait à élaguer environ 25% des collections afin de libérer les étagères du bas et de mettre plus de livres en présentation sur des tablettes inclinées.

Cette opération répond à la volonté de Romain Gaillard de mieux formaliser la politique documentaire de l'établissement. De la même façon, le conservateur de la bibliothèque Couronnes souhaite mettre en place une politique d'animation fondée sur des principes mieux définis et plus clairs : c'est cet objectif qui est à l'origine de la présente étude.

## **II LA MISSION : ELABORER UN OUTIL D'AIDE A LA FORMALISATION DE LA POLITIQUE D'ACTION CULTURELLE**

### **1. Présentation et contexte**

L'action culturelle occupe une place importante au sein des activités de la bibliothèque Couronnes : les actions sont nombreuses et variées, comme nous le verrons ultérieurement (animations de différents types, accueil de groupes et de classes, actions hors les murs), et l'implication de l'équipe est forte. Mais aucune ligne directrice claire et précise n'a jamais été définie pour sous-tendre, voire définir la politique d'action culturelle de l'établissement.

Romain Gaillard envisage de formaliser cette politique d'action culturelle, de définir plus clairement les orientations que la bibliothèque suivra dans les années à venir. C'est pourquoi il m'a confié la tâche d'élaborer un document inspiré notamment des méthodes du marketing et devant permettre à lui-même et à son équipe de mieux connaître le public de la bibliothèque et d'avoir un point de vue d'ensemble sur le travail antérieur de l'établissement en matière d'action culturelle. Ce projet professionnel personnel a donc rapidement pris la forme d'un dossier d'aide à la décision. Les orientations retenues pour le traitement de ce dossier ont été de plusieurs ordres.

Tout d'abord, il convenait de faire le bilan des activités culturelles de la bibliothèque afin de mieux connaître les pratiques de la bibliothèque, et de repérer d'éventuelles redondances ou, plus généralement, des tendances qui se

dessineraient dans les programmations passées, mais peut-être aussi des manques.

Il s'agissait également de réaliser une enquête auprès du public de la bibliothèque : cela s'est révélé impossible en raison du contexte dans lequel s'est inscrite cette mission. En effet, la bibliothèque Couronnes a fermé ses portes au public le 22 mai 2010, soit une semaine après mon arrivée à l'occasion de ma deuxième période d'affectation, pour rouvrir le 24 août (elle n'est restée accessible aux usagers que jusqu'au mois de juillet pour procéder au retour des documents). Dans cet intervalle, aucune animation n'a été organisée à la bibliothèque, si ce n'est les bibliothèques hors les murs mises en œuvre pendant l'été dans le parc de Belleville. Il n'a donc pas été possible de procéder de manière suivie à une enquête en contexte d'animation auprès du public, ce qui aurait sûrement été profitable. Une éventuelle enquête sur la demande ou les habitudes des fréquentants a également été compromise par l'absence quasi-totale de public pendant cette période. Quant à effectuer une enquête de population plus large sur les attentes en matière d'animations, le temps et les moyens impartis ne permettaient pas de l'envisager. Le travail de terrain s'est donc surtout centré sur une analyse statistique de la population du quartier devant permettre de mieux connaître la population desservie.

Mon objectif n'était pas de formaliser à moi seule la politique d'action culturelle : il revient à la direction et à l'équipe de la bibliothèque d'arrêter ce genre de choix. Ce projet professionnel personnel a pour objectif d'offrir un outil à l'équipe de la bibliothèque Couronnes, en proposant une analyse de l'existant, de l'environnement de la bibliothèque, et des pistes pour la formalisation d'une véritable politique d'action culturelle.

## **2. L'action culturelle en bibliothèque**

### **a. Une des missions des bibliothèques ?**

« [Les] missions essentielles [des bibliothèques] ne sont pas explicitement définies par un texte » : tel est le constat de départ fait par Dominique Arot lorsqu'il évoque cette question<sup>4</sup>. Cette remarque est encore plus vraie si l'on s'interroge sur l'action culturelle en bibliothèque. La Charte des bibliothèques adoptée en 1991 par le Conseil supérieur des bibliothèques évoque clairement les collections courantes et patrimoniales, mais ne fait pas état de la question de l'animation. Quant au Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique, il reste très évasif sur la manière de mettre en œuvre les « missions-clés de la bibliothèque publique relatives à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture<sup>5</sup> ».

Néanmoins l'animation et l'action culturelle ont pris place de longue date dans les pratiques des bibliothèques publiques, et personne ne semble plus contester ni même douter de cette mission aujourd'hui : Dominique Arot la place tout naturellement parmi les autres missions des bibliothèques, par exemple la

---

<sup>4</sup> ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE, *Le Métier de bibliothécaire*, sous la direction d'Yves Alix. Douzième édition. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2010, p. 53.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 525-526.

mission d'accès à l'information, de médiation, ou la mission sociale<sup>6</sup>. Michel Melot, quant à lui, en fait un principe fondamental pour la bibliothèque :

Les bibliothèques ne sont pas des objets solitaires. Les collections qui les constituent et dont elles ont la charge n'ont de valeur que rayonnante. L'action culturelle n'est pas, pour la bibliothèque, une fonction subsidiaire ou facultative, un supplément d'âme. C'est tout simplement la bibliothèque en action. La fonction d'animation n'y est pas occasionnelle mais structurelle<sup>7</sup>.

## **b. Des concepts difficiles à définir ?**

Si la mise en œuvre d'une action culturelle en bibliothèque est une évidence, que recoupe ce terme ? Qu'est-ce que l'action culturelle en bibliothèque ?

En effet, cette notion n'est peut-être pas aussi claire qu'elle y paraît, à en croire le nombre d'expressions qui s'y rapportent de près ou de loin et qu'il est parfois difficile de distinguer : animation, médiation, médiation culturelle, mais aussi politique culturelle. Les termes employés par Dominique Arot pour définir les missions des bibliothèques témoignent de ce flou : l'action culturelle répondrait à une mission de « promotion et [de] diffusion de la création culturelle », tandis que la médiation permettrait « à des publics variés de se familiariser avec des domaines de connaissance et de création<sup>8</sup> ». Se familiariser, mais de quelle façon, à travers quel médium ?

Les termes d'action culturelle et d'animation, en particulier, semblent souvent interchangeables, même si l'on n'emploie guère l'expression action culturelle pour désigner une action ponctuelle organisée à la bibliothèque. Il existe donc bien une nuance entre ces termes : on dit *une* animation, *des* animations, mais on parle toujours de *l'action* culturelle. La définition proposée par Mathilde Thiriet dans son mémoire d'étude peut nous aider à clarifier encore les choses :

Alors que l'animation est plutôt définie par un ensemble de pratiques, et la médiation par une « attitude », par une position vis-à-vis du public et des collections, l'action culturelle désigne plus largement un projet. On peut la penser comme une construction cohérente des différentes animations, ou plus précisément comme l'inscription de ces activités dans une réflexion plus large, dans un véritable projet de service. L'action culturelle fait la synthèse entre des animations qui sont de l'ordre de la pratique, et la médiation, qui est plutôt une conception du rôle des bibliothécaires dans la relation entre publics et bibliothèque. L'action culturelle peut ainsi se définir comme la vision qui permet d'ordonner et de mettre en œuvre, dans les pratiques d'animation, le rôle de médiateur que se donnent les bibliothécaires. Elle est la réflexion et le discours sur lesquels se fondent à la fois ces activités et cette fonction de médiation<sup>9</sup>.

« Un projet », « une construction cohérente », une « vision », une « réflexion » : face à la pluralité des animations, définies comme « un ensemble

---

<sup>6</sup> « [...] les bibliothèques remplissent une mission d'action culturelle. *Ibid.*, p. 57. Différentes autres missions sont détaillées par Dominique Arot dans cette partie intitulée « Les missions des bibliothèques » dans *Le Métier de bibliothécaire*, *ibid.* p. 56-58.

<sup>7</sup> « Avant propos », in HUCHET, Bernard et PAYEN, Emmanuèle. *L'Action culturelle en bibliothèque*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008, p. 9.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>9</sup> THIRIET, Mathilde, *La Formalisation de l'action culturelle : réflexion à partir de l'exemple de la Médiathèque de l'agglomération troyenne*, sous la direction de Danielle Taesch, 2005. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque : Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2005, p. 14-15.

de pratiques », l'action culturelle se distingue par son unité. Il ne s'agit plus de juxtaposer des actions, mais bien de tisser un lien entre elles, de les organiser au sein d'une *politique* : politique culturelle, politique d'animation. On remarque que cette tentative de définition des concepts nous amène déjà à la question de la formalisation : l'expression action culturelle semble difficilement dissociable de cette idée.

Tenter de définir l'action culturelle en bibliothèques fait apparaître une autre difficulté : quelles actions entrent dans ce cadre ? Cette définition des animations donnée par Bernard Huchet reste très générale : « les [...] activités extra-quotidiennes qui donnent accès au contenu des fonds, et qui sans nécessairement préjuger de leur support veulent sensibiliser le public à certaines disciplines, certains événements, certains phénomènes<sup>10</sup> ». Nombre d'actions peuvent correspondre à cette définition. Le fait est que les bibliothèques municipales sont très actives dans ce domaine, et les animations prennent des formes multiples : ateliers, expositions, concerts, rencontres d'auteurs, lectures, ou même simples tables thématiques et visites guidées<sup>11</sup>.

Une échelle plutôt étendue donc, que d'autres critères viennent complexifier : la régularité (actions suivies ou ponctuelles), la localisation (dans la bibliothèque ou hors les murs), les modalités d'organisation (en interne, avec l'aide d'un partenaire, ou action confiée à un prestataire extérieur), le public cible (action pour tout public ou pour un public spécifique). Ces critères peuvent parfois faire basculer certaines actions en dehors du champ de l'action culturelle : la frontière semble mince entre les différentes missions des bibliothèques, où la culture jouxte le loisir mais surtout, le social.

On peut tout de même distinguer deux grands groupes d'actions qui ne relèveront pas des mêmes questionnements : les actions à destination de publics spécifiques et réservées à un groupe donné, souvent réalisées hors les murs d'une part (travail avec les collègues, les écoles, les associations, etc.) ; d'autre part, les actions ouvertes à tous, qui prennent plutôt la forme d'animations ponctuelles organisées dans la bibliothèque (conférences, lecture, ateliers, etc.) Ces dernières peuvent s'adresser plus particulièrement à un certain type de public, comme les adolescents, mais ne concerne pas un groupe fermé : on peut distinguer par exemple un club de lecture organisé dans un collège voire une classe donnée d'un club accessible à tout enfant qui le désire. La réflexion sur la formalisation se concentrera sur ces dernières, qui sont les plus visibles pour l'ensemble du public. Mais les autres actions ne doivent pas pour autant être écartées de cette réflexion dans la mesure où elles entrent dans le cadre de l'action culturelle et requièrent beaucoup de travail de la part de l'équipe.

### **c. Action culturelle et action sociale : quelle frontière ?**

Au cours de mes différentes rencontres et conversations durant la préparation de ce dossier, j'ai souvent vu revenir certaines remarques sur la

---

<sup>10</sup> « Pour une politique culturelle en bibliothèque », in CABANNES, Vivianne et POULAIN, Martine (dir.), *L'Action culturelle en bibliothèque*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1998. Collection bibliothèques, p. 16.

<sup>11</sup> L'enquête menée par Delphine Côme en 2004 propose une liste d'actions, parmi lesquelles les visites guidées. « Etat des lieux », in HUCHET, Bernard et PAYEN, Emmanuèle, *L'Action culturelle en bibliothèque*. Nouvelle édition. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008. Collection bibliothèques, p. 44.

différence entre action culturelle et action sociale<sup>12</sup>. Personne ne semble contester l'existence de ces deux missions dans les bibliothèques, mais tout le monde ne place pas la frontière au même endroit. Je me suis donc interrogée sur cette question, car je n'arrivais pas à situer clairement cette limite : où commence l'action culturelle, quand sort-on de l'action sociale ?

### • **Des pratiques culturelles inégales**

Les actions à destination de publics spécifiques, comme des personnes âgées, des jeunes en insertion ou des étrangers, parfois pratiquées hors les murs, peuvent être considérées par certains comme relevant d'une mission sociale plus que culturelle. Elles concernent bien souvent des gens qui ne peuvent pas se déplacer à la bibliothèque (publics empêchés), mais aussi et surtout des personnes qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les établissements culturels.

On sait que les publics issus des couches sociales les plus défavorisées sont moins habitués à fréquenter les institutions culturelles. L'enquête sur les pratiques culturelles des français, dont la dernière édition est parue en 2009, en témoigne : le taux de fréquentation régulière des équipements culturels augmente avec le niveau de diplôme et le niveau de revenu<sup>13</sup>. Par exemple, les personnes qui ne fréquentent jamais les équipements culturels représentent 5% des cadres, mais ce taux passe à 33% chez les ouvriers. On observe la tendance inverse dans le cas d'une fréquentation habituelle ou régulière : elle concerne 23 à 25% des cadres, mais seulement 3 à 5% des ouvriers. On retrouve d'ailleurs le même type de répartition dans les chiffres des inscrits des bibliothèques de la Ville de Paris en 2008, comme en témoigne le graphique ci-dessous : 31,2% des inscrits sont des cadres, 13,3% sont des employés, et on compte seulement 0,5% d'ouvriers et 1,7% de chômeurs sur l'ensemble du réseau<sup>14</sup>.

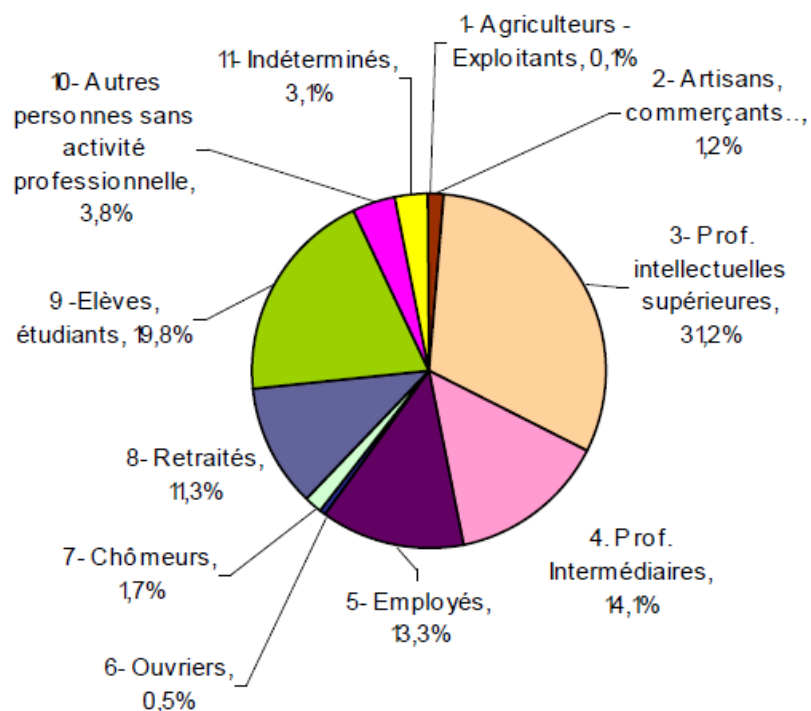
---

<sup>12</sup> La question des limites de l'action culturelle a notamment été évoquée lors de mes rencontres avec Edouard Razzano de l'EDL du 20<sup>e</sup>, avec la directrice des bibliothèques de Saint-Denis, Florence Schreiber, ou encore avec Linda Fardon de Paris bibliothèques. Ce thème a souvent été abordé très brièvement, mais néanmoins à plusieurs reprises et sans que je sois moi-même amenée à y faire allusion, c'est pourquoi j'ai choisi d'y réfléchir ici.

<sup>13</sup> DONNAT, Olivier, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*. Paris : Editions La Découverte, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2009, p. 170-175.

<sup>14</sup> Le graphique ci-dessus est tiré du *Rapport annuel 2008 des bibliothèques de prêt* réalisé par la cellule statistique du SPR en juillet 2010.





La situation est similaire à la bibliothèque Couronnes : le tableau présenté en annexe 2 présente les pourcentages d'emprunteurs par catégorie socioprofessionnelle<sup>15</sup>. On compte ainsi 36,3% de cadres, 14,7% d'employés, 1,4% d'ouvriers et 2,4% de chômeurs<sup>16</sup>. Pourtant le pourcentage d'ouvriers ou de chômeurs est beaucoup plus important que cela au sein de la population du quartier (respectivement 14,5% et 17,3% dans le quartier de Belleville-Amandiers<sup>17</sup>) : ces données font donc apparaître une fréquentation inégale selon les publics.

Il ne s'agit là bien sûr que des statistiques concernant les emprunteurs : si elles donnent une idée plus précise du profil des usagers de la bibliothèque que les statistiques des seuls inscrits, elles ne nous permettent pas de tenir compte des fréquentants non-inscrits. Pour avoir une image la plus précise possible du public de la bibliothèque, il faudrait disposer de données sur ceux que l'on nomme « les séjourners ».

### • *Elargir les publics*

Si les bibliothèques sont globalement plus fréquentées que les autres établissements culturels par les personnes aux revenus les plus faibles, on peut néanmoins s'interroger sur cette phrase de Michèle Murgier, prononcée lors d'une journée d'étude en 2005 : « La bibliothèque est le lieu privilégié de la démocratisation culturelle ». Se rendre à la bibliothèque n'est visiblement pas une évidence pour tout le monde, même s'il s'agit d'un établissement de proximité, le plus souvent gratuit de surcroît. Il faut ajouter à cela un certain nombre d'obstacles, comme la capacité à lire ou la barrière de la langue. Alors

<sup>15</sup> Ces données sont tirées des fichiers statistiques du réseau accessibles à certains agents sur Evaldoc à l'adresse suivante : Z:\Statistiques 2006-2008\Statistiques 2008. Les statistiques sur les catégories socioprofessionnelles des emprunteurs de chaque bibliothèque sont disponibles pour chaque mois de l'année 2008 : j'ai donc rassemblé ces données puis calculé la moyenne annuelle.

<sup>16</sup> Voir annexe 2 : « statistiques des inscrits dans quelques bibliothèques du réseau ».

<sup>17</sup> Se reporter à la deuxième partie de ce dossier, consacrée aux publics, notamment la sous-partie intitulée « Analyse statistique de la population desservie par la bibliothèque ».

comment amener à la culture un public qui n'en a pas l'habitude, si ce n'est par des actions à la limite du social ? Comment y parviendra-t-il sans cela ? C'est la question que se pose David Sandoz au sujet de la médiation, dans son mémoire intitulé *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté* :

Peut-on réellement distinguer médiation sociale et culturelle ? En effet, les obstacles qui s'opposent à la rencontre entre les œuvres, le savoir et les usagers sont souvent dus à des réalités sociales. En outre, la médiation sociale en bibliothèque, en visant à éviter et résoudre les conflits entre certains publics « difficiles » et l'institution, permet à ces publics de trouver leur place et, par là, d'avoir une chance d'accéder aux œuvres. Il apparaît donc que la médiation culturelle ne peut se passer de la médiation sociale et la distinction entre ces deux modes de médiation est en partie théorique<sup>18</sup>.

Opérer une distinction trop nette entre action sociale et action culturelle serait également artificiel : si les deux ne se confondent pas, la première constitue parfois un préalable à la seconde, et les actions me semblent difficiles à opposer dans la pratique. Si certaines activités relevant d'une mission sociale dépassent peut-être le champ d'action des bibliothèques, comme des cours d'alphabétisation, celles-ci peuvent néanmoins constituer un partenaire privilégié pour certaines associations et un interlocuteur majeur pour certains publics.

### • **Culture et insertion**

Des équipes de développement de local (EDL) ont été créées dans les quartiers inscrits à la politique de la ville : elles sont chargées de créer des liens entre les acteurs culturels de ces quartiers et de les aider à mettre en œuvre leurs projets. Edouard Razzano, chargé de mission de l'EDL du 20<sup>e</sup> arrondissement, a accepté de me rencontrer pour parler de l'action culturelle et me présenter son point de vue et ses objectifs à ce sujet. Il s'agit pour lui de favoriser l'accessibilité des classes populaires (qui correspondent souvent aux populations d'origine étrangère) vers les établissements culturels. La bibliothèque, en tant qu'établissement culturel de proximité, constitue pour le public une passerelle privilégiée vers d'autres lieux culturels. Edouard Razzano insiste sur la portée pluridimensionnelle des projets culturels, qui peuvent aussi comporter une fonction sociale : la culture est bien sûr enrichissante en soi, mais constitue également un intéressant levier d'insertion pour certains publics, ainsi qu'un outil de mixité culturelle (et j'ajouterais sociale).

Ces quelques pistes me semblent mettre en avant l'existence d'un dialogue entre le culturel et le social dont il faudrait tenir compte au sein d'une réflexion sur la politique d'action culturelle : comment faire venir les publics plus défavorisés sur le plan culturel ? Comment les intégrer ? Mais surtout, et avant tout, à qui souhaite-t-on s'adresser ?

---

<sup>18</sup> SANDOZ, David, *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*, sous la direction de Bernard Huchet, 2010. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque : Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2010, p. 20.

### **3. Pourquoi formaliser ?**

Si la légitimité de l'action culturelle en bibliothèque ne semble plus remise en question aujourd'hui, les pratiques manquent encore souvent de formalisation. Emmanuèle Payen évoque dans *L'Action culturelle en bibliothèque* les difficultés qui émaneraient d'un manque de méthode ou d'organisation :

Au titre de ces écueils, nommons un programme qui naviguerait à vue, enchaînant sur le fil de l'année une succession d'événements dont la logique interne passerait inaperçue et qui épuiserait au fur et à mesure les crédits et les énergies, pour privilégier le court terme et le ressort médiatique. Les missions d'action culturelle, pour faire de petites pousses et fructifier au fil des années, ont besoin d'être fortement ancrées dans la terre<sup>19</sup>.

Mathilde Thiriet va dans le même sens en affirmant que « le goût des bibliothécaires pour tel domaine, ou pour tel auteur, ne peut (ne devrait) pas constituer une véritable action culturelle, pas plus, même, qu'un succès auprès du public ne peut en être le seul fondement<sup>20</sup> ». Ces deux réflexions font écho à bien des situations observables dans les bibliothèques. La médiathèque du Bachut à Lyon<sup>21</sup> a rencontré des difficultés de ce type : malgré la grande implication des personnels dans les tâches d'animation, le manque d'organisation et de communication au sein de l'équipe s'est vite fait ressentir.

Mais un vaste mouvement de professionnalisation des pratiques d'animation semble être amorcé : plusieurs chartes d'action culturelle ont vu le jour (à la Bibliothèque publique d'information tout d'abord, mais aussi à la bibliothèque municipale de Lille et à la médiathèque André Malraux de Béziers), et les postes de chargés d'action culturelle se développent dans les établissements (par exemple à la médiathèque Marguerite Duras à Paris). J'ai pu me rendre compte, lors d'une formation sur l'action culturelle en bibliothèque territoriale organisée par l'enssib, que nombre d'établissements ont engagé une réflexion sur leur politique d'animation et souhaitent formaliser leurs pratiques.

#### **a. Plus de méthode**

Formaliser une politique d'action culturelle semble tout d'abord propice à la clarification des méthodes de travail au sein d'un établissement : il s'agit de mieux organiser les pratiques en s'appuyant sur des objectifs clairs. Cela passe, par exemple, par une meilleure définition des rôles de chacun au sein d'une équipe et au cours d'une animation. Certaines étapes du travail de mise en œuvre d'un projet pourraient également bénéficier d'une formalisation plus aboutie : la communication, en interne comme en externe, ou encore l'évaluation.

---

<sup>19</sup> HUCHET, Bernard et PAYEN, Emmanuèle. *L'Action culturelle en bibliothèque*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008, p. 37-38.

<sup>20</sup> THIRIET, Mathilde, *La Formalisation de l'action culturelle : réflexion à partir de l'exemple de la Médiathèque de l'agglomération troyenne*, sous la direction de Danielle Taesch, 2005. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque : Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2005, p. 21.

<sup>21</sup> Nous avons visité cette médiathèque pendant la formation initiale à l'enssib, et j'ai pu poser quelques questions sur leur politique d'action culturelle à Céline Richier, responsable du secteur adultes et Cécile Dardet, responsable du service « Cap' culture santé ».

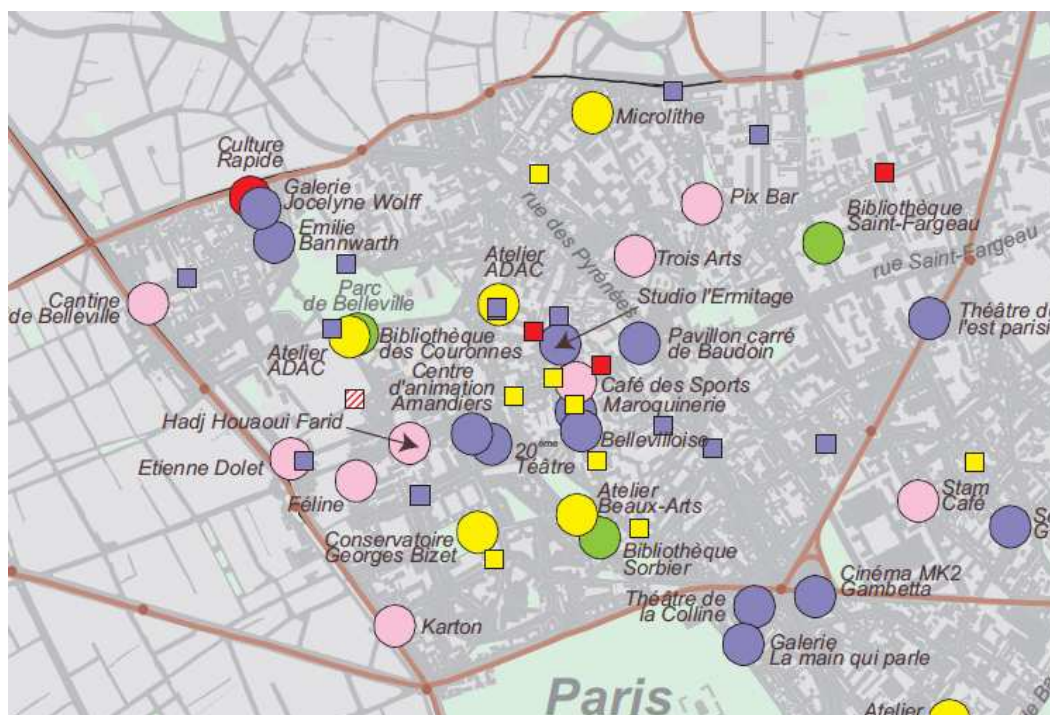
## b. Plus de lisibilité

Définir une véritable politique d'action culturelle permet avant tout de rendre le travail des bibliothécaires plus visible pour le public, mais surtout plus lisible. Cette nécessité est affirmée clairement par Bernard Huchet :

[...] le responsable d'un établissement doit se définir une ligne de conduite, pour en inspirer très étroitement sa programmation. C'est dans la logique ainsi mise en œuvre, et qui fait naître une lisibilité véritable entre les manifestations successivement proposées au public, que se forge l'identité d'une action culturelle spécifique à la bibliothèque<sup>22</sup> [...].

On voit apparaître ici la notion d'identité : une politique d'action culturelle forte permettrait à une bibliothèque d'affirmer sa singularité. Cette idée est aussi mise en avant par Jean-Marie Compte, qui parle quant à lui de « la personnalité de l'établissement<sup>23</sup> ».













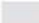

A travers cette démarche, il s'agit également pour la bibliothèque de se positionner dans une ville où les établissements culturels sont très nombreux, et surtout dans un quartier qui comporte lui aussi de nombreux lieux culturels, comme en témoigne la carte présentée ci-dessous, extraite d'un document sur l'action culturelle à Paris édité par l'APUR<sup>24</sup>. On peut également prendre en compte l'arrondissement dans son ensemble, ou les arrondissements voisins, qui comportent d'autres établissements comme la Maison des Métallos ou le Théâtre de Ménilmontant. L'offre culturelle est donc importante et variée dans le quartier : il s'agit pour la bibliothèque Couronnes d'affirmer sa légitimité et sa singularité en termes d'action culturelle et de trouver sa place dans son environnement.



<sup>22</sup> « Pour une politique culturelle en bibliothèque », in CABANNES, Vivianne et POULAIN, Martine (dir.), *L'Action culturelle en bibliothèque*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1998. Collection bibliothèques, p. 19.

<sup>23</sup> COMPTE, Jean-Marie, « Politique d'action culturelle », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1, p. 53.

<sup>24</sup> CHABBAL, Barbara, *Les Nouveaux territoires de l'action culturelle dans le cœur de l'agglomération parisienne. Phase 1 : Arts vivants et musiques actuelles*, sous la direction de Christiane Blancot. Paris : APUR, février 2010, p. 57.

<b>L'offre culturelle</b>	
<b>Zoom sectoriel:</b>	
<b>création, diffusion, formation</b>	
Zone pilote	
Paris 20 <sup>e</sup> - Bagnolet - Montreuil	
	lieu ou équipement public ou privé
	siège d'association culturelle ou de compagnie de production artistique
	bibliothèque, ludothèque
	enseignement, recherche, conservatoire
	art plastique, théâtre, cinéma, musique, danse
	animation culturelle pluridisciplinaire
	promotion et diffusion des cultures communautaires
	café-concert
	station, gare
	métro
	RER
	bâti
	îlot
	espace vert

### c. Ajuster l'offre

La formalisation de la politique d'action culturelle doit également permettre, et c'est l'un des objectifs que souhaite remplir Romain Gaillard, de mieux répondre aux attentes et aux besoins du public de la bibliothèque. Il convient, pour atteindre ce but, de développer des méthodes inspirées d'une approche marketing des publics afin de mieux connaître leur demande pour mieux y répondre. Il s'agit là d'un travail difficile, d'autant que les usagers n'expriment pas toujours clairement leurs attentes, et qui nécessite une méthodologie rigoureuse, comme l'explique Philippe Debrion :

La clarification de la demande du public, ou plus précisément de ses attentes et de ses besoins, ne s'effectue pas facilement. Dès que l'on décide de s'appuyer sur une stratégie privilégiant la demande du public, s'impose la nécessité de mettre en œuvre des moyens d'analyse et de connaissance plus rigoureux que la simple empathie<sup>25</sup>.

Une étude des publics desservis par la bibliothèque s'avère donc nécessaire, mais la bibliothèque doit également réfléchir aux différentes cibles qu'elle souhaite toucher afin de mieux adapter l'offre à la demande. Une meilleure connaissance des publics s'appuie également sur un travail qui s'inscrit dans la durée : évaluer la satisfaction, voire l'évolution des publics permettra un ajustement régulier des pratiques.

La partie qui suit propose une étude statistique de la population desservie par la bibliothèque Couronnes : il s'agit d'offrir une meilleure connaissance de l'environnement de la bibliothèque afin de permettre une réflexion sur les publics à privilégier au sein de la politique d'action culturelle.

<sup>25</sup> Philippe Debrion, « Approche du public : sociologie appliquée à l'action et au marketing de la bibliothèque », ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE France, *Le Métier de bibliothécaire*, sous la direction de Raphaële Mouren et Dominique Peignet. Edition mise à jour et corrigée. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2007, p. 289.



## 2<sup>e</sup> partie : Les publics de la bibliothèque

---

### I QUEL PUBLIC POUR LA BIBLIOTHEQUE COURONNES ?

« La population qu'une bibliothèque a pour mission de desservir est une entité complexe et généralement particulièrement hétérogène<sup>26</sup>. » Les mots de Thierry Giappiconi laissent penser à quel point le public d'une bibliothèque peut être difficile à connaître : on préfère d'ailleurs souvent parler *des* publics pour signifier cette complexité.

Si cette étude doit aider à mieux connaître le public concerné par les actions de la bibliothèque, il faut commencer par définir plus précisément qui est ce public, qui sont ces publics. Ces quelques phrases de Thierry Giappiconi peuvent servir de point de départ à cette réflexion :

La fonction marketing implique la mise en œuvre d'un processus rationnel de relations entre la bibliothèque et la population qu'elle a pour mission de desservir [...]. Sa « clientèle » ne saurait donc se réduire à ses usagers. [...] La « clientèle » des bibliothèques est donc d'abord constituée par l'ensemble des utilisateurs potentiels de ses services et non par ses seuls usagers acquis. Mais s'agissant d'un service public financé par l'ensemble des contribuables et relevant de choix faits au nom de l'ensemble des citoyens elle ne se limite pas non plus à ses seuls utilisateurs réels ou potentiels. Au même titre que des services aussi essentiels que la formation, la défense ou la santé, la nature et le contenu des services de la bibliothèque concernent la population tout entière<sup>27</sup>.

En temps que service public de la Ville de Paris, les bibliothèques destinaient *a priori* leurs services aux parisiens. Mais, contrairement à certaines bibliothèques municipales qui demandent une contribution financière plus importante aux personnes qui ne résident pas dans la ou les communes desservies, le réseau parisien est ouvert à tous aux mêmes conditions. On rejoindrait donc l'idée de Thierry Giappiconi : ses services concerneraient « la population tout entière ». Ou au moins les habitants d'Ile-de-France, notamment ceux qui travaillent à Paris et en profitent pour fréquenter les bibliothèques parisiennes. De même, le public ne tient pas compte des frontières d'arrondissements : pour une bibliothèque comme Couronnes, les services et actions de la bibliothèque rayonnent indéniablement au-delà du 20<sup>e</sup>, et notamment vers les arrondissements limitrophes que sont les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements. Le fonctionnement en réseau des bibliothèques de la Ville de Paris permet au public de circuler d'un établissement à l'autre : il n'est pas rare de voir des usagers traverser la ville pour chercher un livre, ou assister à une animation repérée dans *En vue*<sup>28</sup>. L'offre proposée par une bibliothèque peut donc attirer des publics plus éloignés : près d'un tiers des emprunteurs du réseau parisien sont des multifréquentants. A la bibliothèque Couronnes, ils

---

<sup>26</sup> GIAPPICONI, Thierry, *Ajuster l'offre : les outils du marketing au service des objectifs des bibliothèques publiques et de la qualité de leurs services*. Paris : Fondation Bertelsman, 1997, p. 14.

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *En vue* est le magazine des bibliothèques de la Ville de Paris réalisé par Paris Bibliothèques. Il informe le public sur les activités culturelles proposées dans les 69 établissements.

représentaient 60% des emprunteurs en 2008. La bibliothèque compte d'ailleurs beaucoup plus d'emprunteurs que d'inscrits : 8112 contre 5142 en 2008<sup>29</sup>.

Il s'agit là d'un public très vaste : comment définir ses besoins? Rappelons que le réseau parisien est constitué de 69 établissements répartis sur tout le territoire : d'un arrondissement à l'autre, les réalités peuvent être toutes différentes. Cette donnée prend une dimension majeure si l'on considère les bibliothèques municipales comme des équipements culturels de proximité, desservant avant tout un public de quartier : c'est ainsi que cette étude tendra à considérer la bibliothèque Couronnes. C'est pourquoi l'objet de cette étude n'est pas la Ville de Paris dans son ensemble, ni même le 20e arrondissement dont l'étendue est importante et qui présente des situations hétérogènes. Il s'agit bien de mieux connaître le public le plus proche de la bibliothèque, celui qui est, peut-être, le plus assidu à fréquenter l'établissement, et donc de s'interroger sur l'environnement direct de la bibliothèque Couronnes, en l'occurrence le quartier de Belleville-Amandiers au cœur duquel elle se situe.

## **II ANALYSE STATISTIQUE DE LA POPULATION DESSERVIE PAR LA BIBLIOTHEQUE**

### **1. Sources utilisées**

Cette étude nécessitait de trouver des sources précises : les données concernant l'arrondissement ou la ville dans son ensemble ne peuvent constituer une référence suffisamment détaillée.

#### **a. L'Insee**

L'Insee produit et propose en ligne de nombreux documents statistiques, qui constituent une source très riche d'informations. Les fiches profil des quartiers de la politique de la ville, accessibles gratuitement, s'avèrent particulièrement claires et détaillées : celle qui porte sur la ZUS de Belleville a été largement utilisée pour cette étude<sup>30</sup>. On y trouve les chiffres concernant la ZUS pour 1990 et 1999, ce qui permet de prendre en compte l'évolution au cours de cette décennie, mais aussi les données pour le 20e arrondissement, ce qui donne des indications sur la spécificité de la ZUS. Les chiffres plus récents du recensement n'ont pas encore été pris en compte dans cette analyse, et ces données précises ne sont pas accessibles gratuitement.

#### **b. L'Atelier parisien d'urbanisme**

L'APUR, dans le cadre de sa mission d'analyse des évolutions urbaines et sociales, produit différentes études pour le compte de la Ville de Paris, et

---

<sup>29</sup> Ces informations sont tirées du *Rapport annuel des bibliothèques de prêt* de 2008 publié par la cellule statistique du SPR.

<sup>30</sup> INSEE, DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE, *Fiche profil - Quartiers de la politique de la ville : Données des recensements de 1990 et 1999*. [http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/pdf/rp99/rp99\\_Z\\_1100440.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/pdf/rp99/rp99_Z_1100440.pdf)



notamment des analyses statistiques (qui s'appuient sur les recensements de la population de l'Insee).

- Une étude sur les étrangers à Paris est disponible sur le site de l'APUR : elle permet, à l'échelle de la ville, de comprendre sa dimension multiculturelle, et donne quelques informations importantes sur le quartier qui nous intéresse<sup>31</sup>.
- On trouve également une synthèse des premières données du recensement de 2006, qui propose notamment des éléments d'évolution intéressants pour le 20<sup>e</sup> arrondissement<sup>32</sup>.
- Suite à la création, en 2002, de la Délégation de la politique de la ville et de l'Intégration (DPVI), un observatoire des quartiers a été mis en place par l'APUR, visant à étudier les 16 quartiers inscrits à la politique de la ville<sup>33</sup>. Le rapport 2007 de l'Observatoire, disponible sur le site de la Ville de Paris, offre des informations intéressantes<sup>34</sup>. Des statistiques plus détaillées sur le quartier sont proposées sur l'intranet de la Ville de Paris<sup>35</sup>. Ces documents présentent l'avantage de donner, en plus des statistiques des quartiers prioritaires, les chiffres pour Paris dans son ensemble.

## **2. Analyse des données statistiques**

La population du quartier de Belleville-Amandiers s'élevait à 37155 habitants en 1999. Elle se caractérise par un fort pourcentage de jeunes de moins de 25 ans : 30,1%, contre 25,9% à l'échelle de Paris. La ZUS de Belleville compte quant à elle 11028 habitants. L'une de ses caractéristiques est de présenter une plus forte concentration en familles nombreuses (4 enfants et plus) que l'ensemble du 20<sup>e</sup> arrondissement.

### **a. L'immigration<sup>36</sup>**

#### **• La part des étrangers**

Lors du recensement de la population de 1999, les étrangers représentaient 14,5% de la population parisienne, contre 15,8% en 1990, soit une baisse de 9,5%. Cette baisse de la proportion d'étrangers est observable au niveau national depuis 1990 et s'explique notamment par des arrivées moins nombreuses d'immigrés et des naturalisations.

On observe d'ailleurs la même diminution dans le 20<sup>e</sup> arrondissement entre 1990 et 1999 : le passage de 17% à 15,2% représente une diminution de 11,1%.

<sup>31</sup> ESPONDA, Marc et VALDANT, Damien, *La Population étrangère à Paris : éléments de diagnostic à partir des données des recensements. Diagnostic local d'intégration de la Ville de Paris*. Paris : APUR, octobre 2002.

<sup>32</sup> ATELIER PARISIEN D'URBANISME, *Recensement 2006 : premiers résultats*, novembre 2006.

[http://www.apur.org/sites/default/files/documents/4P32\\_2.pdf](http://www.apur.org/sites/default/files/documents/4P32_2.pdf)

<sup>33</sup> Ces informations sont tirées du site de l'APUR. <http://www.apur.org/quest-ce-que-apur>

<sup>34</sup> ATELIER PARISIEN D'URBANISME, DELEGATION A LA POLITIQUE DE LA VILLE, *Observatoire des quartiers parisiens, rapport 2007 : la nouvelle géographie des quartiers prioritaires*. Paris : APUR – DPVI, novembre 2007.

<sup>35</sup> Données sur les quartiers de la politique de la ville :

[http://intraparis.dpvi.mdp/DPVI/download/Pole\\_ressources/QPV1.xls](http://intraparis.dpvi.mdp/DPVI/download/Pole_ressources/QPV1.xls) (Consulté le 10 septembre 2010)

<sup>36</sup> La plupart des informations sur les étrangers et les immigrés données dans cette partie sont tirées de l'étude de l'APUR : ESPONDA, Marc et VALDANT, Damien, *op. cit.*

Il en est de même au sein de la ZUS de Belleville<sup>37</sup>, puisque le nombre d'étrangers est passé de 28,4% en 1990 à 25,6% en 1999.

Ce pourcentage reste néanmoins élevé par rapport à la moyenne parisienne, tout comme il est élevé pour le quartier de Belleville-Amandiers : 22,6% d'étrangers et 26,1% d'immigrés<sup>38</sup> (contre 18,2% à Paris). Le 20<sup>e</sup> arrondissement dans son ensemble présente également des pourcentages inférieurs à ceux du quartier qui nous intéresse, ce qui témoigne de la spécificité de ce dernier.

Le document de l'APUR sur les étrangers à Paris<sup>39</sup> donne des chiffres moins précis, mais présente sur une carte de la ville la proportion d'étrangers par groupes d'iris<sup>40</sup>, ce qui permet de visualiser plus clairement cette concentration. Dans toute la pointe nord-ouest du 20<sup>e</sup> arrondissement, tout comme dans les zones limitrophes des 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements (ce qui correspond à peu près au quartier de Belleville), on compte au moins 16% d'étrangers, mais le plus souvent plus de 19% d'étrangers selon les iris.

La population étrangère à Paris se caractérise par une prédominance des hommes (alors que les femmes sont plus nombreuses sur l'ensemble de la population) et par un vieillissement important : si les effectifs baissent chez les plus jeunes de 1990 à 1999 (-33% pour les moins de 15 ans, -27% pour les 15-24 ans, -14% pour les 25-39 ans), les personnes âgées sont au contraire plus nombreuses (24% d'augmentation de 1990 à 1999).

### • **Structure par origine**

La synthèse publiée par l'APUR et intitulée *La Population étrangère à Paris : éléments de diagnostic sociodémographique à partir des données du recensement*<sup>41</sup> offre un certain nombre d'informations sur les origines des immigrés vivant à Paris.

On observe à Paris une baisse du nombre d'étrangers de la plupart des origines (surtout parmi les ressortissants de l'Union Européenne, d'Algérie ou encore de Tunisie). La seule augmentation notable concerne les asiatiques (excepté les ressortissants du Cambodge, du Laos et du Vietnam, dont la proportion est en baisse), qui ont compté 8186 personnes de plus entre 1990 et 1999. Ils représentaient en 1999 14.6% de la population étrangère, pour un total de 44783 personnes. Les ressortissants du Maghreb restent néanmoins nombreux, puisqu'ils représentent 24% du total des étrangers à Paris (74237

<sup>37</sup> Les données concernant la ZUS de Belleville sont tirées du document édité par l'INSEE et la DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE : *Fiche profil - Quartiers de la politique de la ville : Données des recensements de 1990 et 1999*.

<sup>38</sup> Rappelons ici la différence entre un étranger et un immigré à partir de la définition proposée sur le site de l'Insee : « Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré. » <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/immigre.htm> (Consulté le 11 septembre 2010).

<sup>39</sup> ESPONDA, Marc et VALDANT, Damien, *op.cit.*

<sup>40</sup> « Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait "Ilots Regroupés pour l'Information Statistique" et qui faisait référence à la taille visée de 2 000 habitants par maille élémentaire. » <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/iris.htm> (Consulté le 11 septembre 2010).

<sup>41</sup> ESPONDA, Marc et VALDANT, Damien, *op.cit.*

personnes) ; les autres Africains représentent quant à eux 13,4% des étrangers (40841 personnes).

D'une manière générale, les Maghrébins et Africains sont surreprésentés dans tout le croissant est parisien. Ces deux origines sont prédominantes dans le quartier de Belleville-Amandiers où elles représentent ensemble plus de 40% de la population étrangère<sup>42</sup>. Mais elles peuvent être encore plus fortement représentées dans certaines parties du 19<sup>e</sup>, ou encore le long du périphérique dans le 20<sup>e</sup> arrondissement<sup>43</sup>. Si l'on observe les zones alentour, on découvre une situation toute différente : les triris<sup>44</sup> du 10<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> adjacents au 20<sup>e</sup> arrondissement se caractérisent par une surreprésentation des Chinois, qui constituent à eux seuls plus de 20% des étrangers du quartier. Tandis que d'autres nationalités présentaient une représentation moins forte, les Chinois ont vu leur nombre augmenter dans la capitale, notamment du fait d'arrivées nombreuses de jeunes travailleurs au cours des années 1990.

## **b. Emploi et niveau de vie**

Les quartiers inscrits à la politique de la ville se caractérisent notamment par un certain nombre de difficultés liées à l'emploi et au niveau de vie. Le quartier de Belleville n'échappe pas à cette règle : il comptait 17,3% de chômeurs en 1999, contre 12% pour la ville de Paris. On retrouve une part équivalente de chômeurs au niveau de la ZUS de Belleville. Les chiffres de l'INSEE sur la ZUS nous donnent une autre information importante : le chômage a fortement augmenté dans cette zone entre 1990 et 1999, passant de 12,6% à 16,8%. Les jeunes sont encore plus durement touchés par le chômage, puisque les 15-24 ans présentaient un taux de 23,9% en 1999 (contre 16% en 1990). Il en est de même pour les étrangers, qui comptaient 24,4% de chômeurs (19,3% en 1990). Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi a pu être observée par la suite à Paris selon le rapport 2007 de l'Observatoire des quartiers, y compris dans les ZUS parisiennes. Néanmoins il reste plus important dans ces quartiers que dans l'ensemble de la ville, et les jeunes et les étrangers sont toujours plus fortement touchés.

L'emploi, quant à lui, présente une structure différente de celui de Paris. Au niveau du quartier de Belleville-Amandiers, les cadres ne représentaient en 1999 que 19% de la population, contre 33% à l'échelle de la ville. On comptait 14,5% d'ouvriers, contre 7,9% à Paris. Les chiffres de la ZUS, là aussi, donnent une idée de l'évolution de cette répartition de 1990 à 1999 : le pourcentage de cadres est passé de 8,6% à 10,7%, tandis que celui des ouvriers a chuté de 17,4% à 12,4% dans le même temps. Globalement, les arrondissements de l'est et du nord parisiens ont vu leur part de cadres augmenter ces dernières années : ce pourcentage a gagné plus de six points dans le 20<sup>e</sup> arrondissement<sup>45</sup> de 1999 à 2006. Dans le même temps, la part des ouvriers a diminué de plus de six points.

D'autres indicateurs témoignent des difficultés rencontrées dans ce quartier de Belleville-Amandiers : on y comptait en 1999 plus de bénéficiaires des allocations familiales, et plus d'allocataires du RMI. Le revenu moyen des

<sup>42</sup> Voir carte, ESPONDA et VALDANT, *op. cit.*, p. 25.

<sup>43</sup> Voir carte, *ibid.* Cette carte fait apparaître que les Africains et Maghrébins peuvent atteindre ensemble plus de 60% de la population étrangère dans certains quartiers.

<sup>44</sup> « Secteur d'au minimum trois iris », *ibid.*, p. 17.

<sup>45</sup> ATELIER PARISIEN D'URBANISME, *Recensement 2006 : premiers résultats*, novembre 2006, p. 29.

ménages y est nettement inférieur à la moyenne parisienne : 25 304 euros contre 38 965 euros en 2002. Les foyers à bas revenus y sont beaucoup plus importants, puisqu'ils concernent 19,8% de la population, contre 10,8% à Paris.

### **c. Education**

Le thème de l'éducation et de la formation donne aussi des indications sur l'environnement de la bibliothèque : le quartier de Belleville-Amandiers est également défavorisé de ce point de vue. En 1999, on y comptait 20,2% de non diplômés, contre 14,8% dans le 20<sup>e</sup> arrondissement et 11,4% à Paris. Les enfants en retard scolaire au primaire y sont plus nombreux (18,1%, contre 12,7% à Paris), et la réussite au baccalauréat y est plus faible (61,5% contre 79,6%).

Les statistiques de la ZUS font état de l'écart qui existe entre cette zone et l'ensemble de l'arrondissement : là encore le quartier de Belleville présente une situation plus difficile. Mais on observe une progression entre 1990 et 1999 : le pourcentage de non diplômés est passé de 35,4% à 25,8%, les diplômés du bac sont plus nombreux (33,9% contre 18,9% en 1990), tout comme les titulaires d'un diplôme supérieur (19,1% contre 9,8%).

### **d. Eléments de synthèse**

Le quartier au cœur duquel se trouve la bibliothèque Couronnes, que l'on prenne en compte la seule ZUS de Belleville ou le quartier de Belleville-Amandiers dans son ensemble, se caractérise donc par un certain nombre de difficultés socio-économiques, qui ont induit son inscription à la politique de la ville. La population de cette portion du 20<sup>e</sup> arrondissement est en moyenne moins diplômée que la population parisienne et plus sujette à l'échec scolaire. Elle est aussi plus fortement touchée par le chômage et moins bien dotée financièrement.

Mais certains indicateurs témoignent d'une évolution en cours ces dernières années : le chômage tend à la baisse (il faudrait bien sûr prendre en compte le contexte actuel de crise, qui a pu avoir un impact sérieux sur cette donnée), le nombre de diplômés augmente tout comme le pourcentage de cadres supérieurs résidant dans le quartier. On observe donc une modification progressive de la structure socioprofessionnelle du quartier.

La part des immigrés dans le quartier de Belleville reste importante, et les ressortissants du Maghreb et d'Afrique Noire sont surreprésentés dans le secteur immédiat de la bibliothèque Couronnes. Il faut également noter la forte présence des immigrants Chinois dans les 10<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements au niveau de la frontière avec le 20<sup>e</sup>.

# 3<sup>e</sup> partie : Les animations à la bibliothèque Couronnes

---

## I LE CIRCUIT DES ANIMATIONS

La tâche de coordination de l'action culturelle est assumée par le conservateur de la bibliothèque, Romain Gaillard : c'est lui qui rédige notamment la note d'intention semestrielle qui sera évoquée dans cette partie. De plus, il fait systématiquement référence au travail lié à l'action culturelle dans les fiches de poste des nouveaux agents. La bibliothèque Couronnes dispose d'un document, réalisé par un agent de la section adultes, Marjorie Basuyau expliquant la marche à suivre pour organiser une animation<sup>46</sup>. On y retrouve toutes les étapes à ne pas oublier, depuis la programmation des manifestations du semestre jusqu'au travail de communication et d'évaluation, ainsi que les coordonnées des différentes personnes à contacter à chaque étape.

### **1. Un fonctionnement en réseau**

En ce qui concerne les animations menées dans les bibliothèques de la Ville de Paris, la dimension réseau est assez fortement visible : l'action culturelle est gérée au sein d'un service central, le Service des publics et du réseau (SPR). Les bibliothèques ne disposent pas d'une enveloppe budgétaire propre à chacune d'entre elles : les budgets sont attribués chaque semestre selon un processus décrit plus bas.

L'association Paris bibliothèques, créée il y a environ 25 ans, est titulaire du marché d'action culturelle pour l'ensemble du réseau. Elle a pour mission de coordonner, d'impulser et de mettre en œuvre des manifestations de toute nature, en relation avec les bibliothèques et un grand nombre de partenaires extérieurs (théâtres, musées, artistes, etc.). Elle assure en outre une fonction de conseil auprès des bibliothécaires qui souhaitent réaliser des projets d'animation. Paris bibliothèques participe à la mise en œuvre de 850 manifestations culturelles par an dans le réseau et contribue à rendre plus homogène et lisible une programmation hétéroclite à travers des concepts comme les « Goûters philo » ou les « Jeudis de l'actualité ».

Les manifestations peuvent avoir différentes origines : elles peuvent émaner de Paris bibliothèques, des établissements eux-mêmes, ou des partenaires. Certains projets sont impulsés au niveau de la Mairie de Paris, comme l'événement « Paris en toutes lettres » qui dépasse le seul cadre des bibliothèques.

---

<sup>46</sup> Voir annexe 3 : « Préparer une animation ».

## **2. Programmation et arbitrage**

Les animations se répartissent sur deux semestres : de janvier à juin, et de septembre à décembre. Deux fois dans l'année, Paris bibliothèques organise des réunions pour présenter les grandes orientations retenues pour le semestre suivant : il peut s'agir de grands rendez-vous incontournables comme le Salon du livre ou encore la thématique de la saison culturelle, qui mettra le Mexique à l'honneur l'an prochain.

En mai et en novembre, les bibliothèques doivent envoyer une note d'intention expliquant leurs choix pour le semestre à venir, accompagnée d'un tableau prévisionnel des actions proposées<sup>47</sup> au SPR et à Paris bibliothèques. Ce sont eux qui procèdent à un arbitrage pour l'ensemble des bibliothèques du réseau : ils valident donc ou rejettent les projets des établissements en fonction de certains critères. Linda Fardon, chargée de l'action culturelle à Paris bibliothèques, m'a ainsi expliqué que le critère budgétaire restait pour elle une question secondaire : les projets sont avant tout jugés en fonction de leur qualité, leur pertinence ou leur faisabilité. Le budget consacré à chaque action doit néanmoins rester raisonnable et correspondre au type d'animation (par exemple, une animation proposée au premier semestre 2010 par la bibliothèque Couronnes a été rejetée au moment de l'arbitrage car l'enveloppe demandée correspondait au double de ce qui est habituellement consacré à un « Jeudi de l'actualité »), et le budget total accordé à chaque bibliothèque reste généralement équivalent d'un semestre à l'autre même s'il n'est pas fixe (à Couronnes, il s'élève à 3000€ environ).

## **3. Communication**

La communication autour d'une animation organisée par une bibliothèque peut être assurée de différentes façons dans le réseau de la Ville de Paris :

- la publication d'un article dans *En vue*, le magazine mensuel réalisé par Paris bibliothèques doit être prévue trois mois avant l'animation. Elle permet une diffusion de l'information sur l'ensemble du réseau.
- le service de reprographie du SDE peut être sollicité pour l'impression de tracts et d'affiches réalisés par les bibliothécaires (environ deux mois avant l'animation).
- une annonce peut être affichée sur les panneaux lumineux de la municipalité, au niveau du quartier ou de façon plus étendue dans la ville.
- enfin, la bibliothèque peut faire appel à différents partenaires pour assurer une meilleure communication dans son quartier. Pour la bibliothèque Couronnes ; l'Equipe de développement local constitue un relais de communication auprès des associations et autres partenaires de l'arrondissement. Une annonce peut également paraître dans la Gazette du 20<sup>e</sup> ou sur le site de la mairie du 20<sup>e</sup>, des tracts peuvent être distribués dans les bibliothèques et les associations voisines.

L'ampleur de la communication peut être modulée en fonction de l'animation ou du public visé. Par exemple, la publication d'un article dans *En*

---

<sup>47</sup> Voir le tableau prévisionnel avec arbitrage du SPR en annexe 5.

*vue* n'est pas une méthode employée de façon systématique à Couronnes : elle n'intervient pas, par exemple, pour annoncer les heures du conte hebdomadaires. Lorsque la section jeunesse a accueilli l'auteur Susie Morgenstern, ou encore lorsqu'elle a organisé une série d'animations sur le thème du nouvel an chinois, la communication a été beaucoup plus large, utilisant plusieurs canaux de promotion afin d'attirer un public le plus important possible.

## **4. Evaluation**

Paris bibliothèques demande aux établissements de remplir et de leur renvoyer, après chaque animation, un formulaire permettant d'offrir un compte-rendu de l'événement<sup>48</sup>. Celui-ci permet de déclencher le paiement des intervenants et doit notamment indiquer le nombre de participants ou de personnes présentes dans le public, selon le type d'animation. Le responsable de la manifestation en propose ensuite une évaluation plus qualitative, à partir de ses observations. L'intervenant peut éventuellement ajouter des commentaires sur le déroulement de la manifestation.

# **II PANORAMA DES ACTIONS A LA BIBLIOTHEQUE COURONNES**

## **1. Typologie des actions**

### **a. Présentation de quelques activités régulières**

#### **• Le SLAM**

Le projet SLAM a été initié fin 2006 en collaboration avec la bibliothèque Sorbier, autour d'un partenariat avec l'association Uback Concept. L'objectif de départ était d'attirer un public d'adolescents, généralement difficile à toucher dans les bibliothèques. Mais la première année, l'activité n'a attiré que peu de jeunes adolescents (8 personnes de 10 à 14 ans) : l'inscription a donc été ouverte à d'autres publics, à savoir les jeunes de plus de 15 ans et les adultes. En 2008, 2009 et 2010, les ateliers ont rencontré plus de succès (12 à 15 participants, surtout des jeunes adultes).

Chaque session a débuté par une démonstration de SLAM, avec des slameurs confirmés, et s'est clôturé par deux scènes ouvertes, une dans chaque bibliothèque : ces manifestations ont rencontré bien plus de succès dès le départ (jusqu'à 75 personnes, 25 prestations de slameurs en 2010 à Sorbier). Même les adolescents sont venus en nombre : ces scènes ouvertes semblent répondre à un besoin de leur part de trouver un lieu où se rencontrer et se produire, tandis que les adultes paraissent apprécier davantage les ateliers.

Si l'activité fonctionne bien, elle ponctionne la quasi-totalité du budget d'animation de la bibliothèque Sorbier. De plus, l'obligation pour les inscrits de

---

<sup>48</sup> Voir le modèle en annexe 4.

participer à tous les ateliers constitue une exigence peut-être trop stricte. Les deux bibliothèques réfléchissent donc actuellement à une nouvelle formule, qui pourrait inclure un nouveau partenaire, comme la Maison des Métallo ou l'association 129H productions.

### • **Les présentations dans les collèges**

La section jeunesse et la section adultes disposent chacune d'un référent « adolescents ». Ces deux agents organisent un club de lecture dans deux collèges du 20<sup>e</sup> arrondissement (en collaboration avec la bibliothèque Sorbier pour l'un des collèges). Elles sont en contact avec les documentalistes de chaque établissement, où elles se rendent tous les deux mois environ. La rencontre a lieu dans le CDI du collège ; les élèves qui souhaitent participer au club doivent au préalable s'inscrire auprès de la documentaliste, mais ils ne sont pas obligés d'être assidus toute l'année. La séance débute par une discussion avec les élèves sur les lectures qu'ils ont effectuées depuis la réunion précédente. Puis les bibliothécaires présentent une petite sélection d'ouvrages, essentiellement des romans, qu'elles laissent ensuite sur place afin que les élèves puissent les lire à tour de rôle. L'objectif consiste notamment à faire connaître la bibliothèque et à inciter les enfants à la fréquenter.

### • **Comités de lecture petite enfance**

Un comité de lecture bimensuel était organisé depuis plusieurs années par les bibliothèques Couronnes, Sorbier et Saint-Fargeau. Il s'agissait de réunir des bibliothécaires et des professionnels de la petite enfance du 20<sup>e</sup> arrondissement afin de mieux faire connaître à ces derniers la production littéraire destinée aux tout-petits (0-3 ans). Ce programme est actuellement suspendu pour un an, et ce pour différentes raisons : tout d'abord, la bibliothèque Sorbier a décidé de se désengager du projet. Les bibliothécaires de la section jeunesse de la bibliothèque Couronnes souhaitent quant à eux faire évoluer ce comité, à la fois pour se concentrer sur les structures les plus proches de la bibliothèque, mais aussi pour qu'il ne s'agisse plus d'une simple présentation de livres, mais plutôt d'un échange plus abouti.

### • **Lectures à haute voix pour les enfants**

La section jeunesse organisait depuis plusieurs années des lectures à haute voix chaque mercredi, au cours desquels une bibliothécaire lisait des histoires aux enfants. Une fois par mois, un conteur professionnel venait animer cette séance de lecture hebdomadaire. Les lectures assurées par les bibliothécaires ne rencontraient guère de succès (elles réunissaient au mieux une dizaine d'enfants en général), elles ont donc été suspendues en 2010. L'équipe jeunesse réfléchit actuellement à une nouvelle formule, mais prévoit de continuer à travailler avec le conteur qui est intervenu trois fois à la bibliothèque en 2009 et qui propose une animation de conte et musique.

La bibliothèque organise également des bibliothèques hors les murs (BHLM), notamment dans le cadre de fêtes de quartiers ou de l'événement *Paris en toutes lettres*. En été, quand le beau temps le permet, plusieurs bibliothécaires de l'équipe (y compris des agents de la section adultes) se rendent dans le parc de Belleville avec des tapis et des chariots de livres pour lire des histoires aux enfants, le plus souvent de façon individuelle. Ces BHLM



sont organisées en collaboration avec d'autres bibliothèques du secteur (Sorbier, Place des Fêtes, François Villon) et l'association Lire à Paris ; un conteur professionnel intervient parfois au cours de ces séances.

## **b. Les animations ponctuelles**

La bibliothèque Couronnes organise tout au long de l'année des animations plus ponctuelles, qui prennent le plus souvent la forme de lectures d'extraits ou de rencontres d'auteurs, parfois suivies de séances de dédicaces, D'autres types d'animations peuvent être proposés, comme des ateliers créatifs pour les enfants, des expositions, des spectacles ou des conférences.

### ***Un exemple d'animation***

Lors de ma première période d'affection à la bibliothèque Couronnes en décembre 2009, j'ai eu l'occasion d'assister à une animation consacrée à Nazim Hikmet dans le cadre de la saison de la Turquie et intitulée *L'Arbre aux yeux bleus*. Il s'agissait d'un spectacle de texte, musique et chant en français et en turc autour de la poésie de cet auteur.

L'animation s'est déroulée dans la salle de lecture transformée pour l'occasion en salle d'animation : les tables ont été déplacées pour laisser la place à des rangées de chaises. Aucun matériel spécifique n'a été installé, les trois intervenants se sont simplement installés sur des chaises au fond de la salle, et la lumière a été éteinte du côté des spectateurs. Une porte coulissante permet de fermer la salle, mais le public a pu continuer à entrer après le début de la manifestation, et il a même fallu rajouter des chaises pour faire face à l'affluence.

L'animation s'est terminée par un petit pot proposé par la bibliothèque.

## **c. Partenariats**

La bibliothèque Couronnes organise des actions en partenariat avec de nombreux organismes locaux. Elle collabore tout d'abord avec plusieurs bibliothèques de l'est parisien, notamment dans le cadre des BHLM (Sorbier, Place des Fêtes, François Villon) ou du programme consacré au SLAM (Sorbier). La bibliothèque travaille plus ou moins régulièrement avec différentes associations ou institutions, comme la Maison du Bas Belleville, l'association « Strata' j' m » qui gère la maison de jeux « D'entrée d'jeux », le café social qui accueille des migrants âgés, l'Espace Dynamique d'Insertion, qui reçoit des jeunes de 16-24 ans, ou encore le Passage Croix rouge. Il faut également évoquer les actions menées en collaboration avec deux collèges du quartier ; des librairies du quartier sont parfois associées lors de séances de dédicaces.

## **2. Etude rétrospective de la programmation**

### **a. Grilles annuelles**

Les grilles présentées dans cette partie visent à rendre compte de l'essentiel des actions culturelles organisées par la bibliothèque Couronnes au cours des deux années précédentes ainsi que de l'année en cours. Les informations qu'elles renferment sont tirées de différents documents enregistrés sur le disque de stockage commun de la bibliothèque. Pour chaque animation réalisée, l'agent en charge de l'événement doit remplir un compte rendu à renvoyer à Paris bibliothèques<sup>49</sup>, qui conserve ces documents. Cette fiche bilan offre certaines données intéressantes pour une analyse *a posteriori*, notamment une brève présentation de l'animation, le décompte des usagers présents ainsi que des commentaires sur le bon déroulement de la manifestation. Il ne m'a pas toujours été facile de retrouver ces documents, qui n'étaient pas systématiquement classés ou intitulés de la même façon. Je me suis également appuyée sur les tableaux statistiques annuels répertoriant l'ensemble des animations de la bibliothèque Couronnes et qui sont envoyés chaque année au SPR. Ils offrent cependant des informations plus succinctes.

J'ai choisi de présenter les actions menées par la bibliothèque Couronnes de façon synthétique, sous forme de tableaux annuels. Outre la date et le titre de l'animation, j'ai retenu différentes informations qui me semblent pertinentes : le type d'événement, le nombre de participants, le lien existant ou non avec un des fonds thématiques de l'établissement (« Monde arabe » et « Afrique ») ainsi que la localisation (hors les murs ou non). La plupart des actions impliquent un intervenant extérieur (auteur, animateur, conteur, etc.) : celles animées uniquement par un ou des bibliothécaires seront signalées par une astérisque dans les tableaux.

Certaines actions réservées à des publics spécifiques sont répertoriées ici (club de lecture pour les collégiens, comité de lecture petite enfance, etc.), mais je m'attacherai surtout, comme je l'ai expliqué précédemment<sup>50</sup>, à commenter les actions qui concernent un public plus large. Je n'ai pas fait apparaître les accueils de groupes (classes ou groupes d'alphabétisation qui viennent visiter l'établissement par exemple) qui sont très fréquents à Couronnes, surtout en section jeunesse : le tableau statistique de 2009 répertorie 126 accueils.

Je présente également à la suite de ces tableaux le document d'arbitrage pour le projet d'action culturelle du deuxième semestre 2010 : il permet tout d'abord de donner une idée du document utilisé dans le réseau et de l'arbitrage effectué par le SPR. Il offre aussi un aperçu de la programmation envisagée pour la fin de l'année : seules deux actions n'ont pas été validées par le SPR (une heure du conte et une animation sur les danses arabo-berbères), les dates des autres animations ont déjà été fixées.

---

<sup>49</sup> Voir annexe.

<sup>50</sup> Voir page 13.

2008	Date	Animation	Type d'événement	Public / nb de participants	Afrique	Monde arabe	HLM
Public adulte / tout public	Janvier à mars	SLAM (avec la bibliothèque Sorbier)	Performance	50			
			6 ateliers (3 à Couronnes)	15			
			Scène ouverte	50			
	11 janvier	Pièce <i>Cauchemar en trois mouvements</i> de Caroline Hatem	Lecture d'extraits-débat	30		X	
	26 janvier	Cécile Ouhmani	Lecture*	10		X	
	2 février	Mémoires de Belleville	Conférence-débat	120			
	12 février	Vous avez dit court : les nouvelles	Rencontre d'auteurs	41			
	11 mars	Louis Gardel et Djilali Bencheikh	Rencontre d'auteurs	35		X	
	20 mai	Rencontre avec trois romancières	Rencontre d'auteurs	37			
	10 octobre	Lire en fête spécial jeunesse (textes sur l'enfance)	Lecture	30			
18 octobre	Présence chinoise à Paris	Conférence-débat, projection	65				
Public jeunesse	Février à juin	Club de lecture dans un collège (3 séances)	Présentation de romans*	7 à 20			X
	18 mars - 3 juin	Comité de lecture petite enfance	Comité de lecture*	35/30			
	Juillet-août	BHLM (7 séances)	Lecture*	28 à 74			X
	2 avril, 14 mai, 15 juin, 5 nov.	Heure du conte "Halima raconte" (4 séances)	Conte	7 à 11			

\* Animation prise en charge par un/des bibliothécaire(s), sans intervenant extérieur

2009	Date	Animation	Type d'événement	Public / nb de participants	Afrique	Monde arabe	HLM
Public adulte / tout public	Février à mars	SLAM (avec la bibliothèque Sorbier)	Performance	55			
			6 ateliers (3 à Couronnes)	12			
			Scène ouverte (Couronnes)	75			
	14 mars	Hommage à Mahmoud Darwich	Présentation auteur : lecture de poèmes (fr.-arabe), accompagnement musical	35		X	
	18 mars	Parole en liberté : des jeunes d'ateliers d'écriture s'expriment (deux groupes de jeunes en insertion)	Lecture de textes et exposition	45			
	25 avril	Le récit personnel en BD	Conférence, rencontre d'auteurs	40			
	15 mai	Littérature palestinienne d'aujourd'hui	Conférence	47		X	
	16 mai	Les Himbas : une vie ocre	Projection-débat et exposition	45	X		
	2 octobre	Bruno Boudjelal (photographe)	Rencontre d'auteurs	31		X	
	20 novembre	Khaled Al Khamissi : lectures de <i>Taxi</i> au café social	Lecture*	43		X	X
	5 décembre	Aya de Yopougon	Rencontre d'auteurs	120	X		
	12 décembre	Nazim Hikmet : l'arbre aux yeux bleus	Spectacle théâtre et musique (chants en turc)	40			

Public jeunesse	Janvier à décembre	Club de lecture dans deux collèges (5 séances)	Présentation de romans	14 à 22			X
	4 fév., 4 mars, 1 <sup>er</sup> avril	Heure du conte "Halima raconte" (4 séances)	Conte	15/20/30			
	Février, octobre et décembre	Comité de lecture bimestriel petite enfance (3 séances)	Comité de lecture*	30/20			
	6 juin	Paris en toutes lettres	Lecture (BHLM)*	25			X
	13 juin	Fête de quartier	Lecture (BHLM)*	15			X
	2 juillet	Mordus du manga	Prix littéraire*	12			
	Juillet-août	BHLM (7 séances)	Lecture*	9 à 45			X
	9 sept., 7 oct., 2 déc.	Conte avec accompagnement musical (3 séances)	Conte	20 à 35 enfants			
	25 novembre	Susie Morgenstern	Rencontre d'auteur	47			
	23-déc	Jeu concours (avec "D'entrée d'jeux")	Rallye jeux	30			

2010	Date	Animation	Type d'événement	Public / nb de participants	Afrique	Monde arabe	HLM
Public adulte / tout public	10 février	Rencontre avec Wahiba Khiari, romancière algérienne	Rencontre d'auteurs	28		X	
	Janvier à mars	SLAM (avec la bibliothèque Sorbier)	performance	40			
			8 ateliers (4 à Couronnes)	15			
			2 scènes ouvertes (Sorbier/Couronnes)	60/40			
	13 avril	Gilles Rozier: recueil de témoignages sur le thème de l'immigration	Recueil de témoignages	3			
	10 mai	Biffins : "ça déballe à Belleville" (exposition organisée par la Maison du Bas Belleville)	Prêt de livres	200	X		X
	13 mars	Les droits de la femme et l'islam (au café social)	Présentation de documents*	50		X	X
Public jeunesse	Janvier à juin	Club de lecture dans deux collèges (4 séances)	Présentation de romans*	8 à 14			X
	9 février et 13 avril	Comité de lecture bimestriel petite enfance (2 séances)	Comité de lecture*	30/20			
	10 février	Atelier calligraphie chinoise	Atelier	6			
	17 février	Conte nouvel an chinois	Lecture	75			
	17 avril	Tapis-jardin à histoires (0-3 ans)	Conte	30 (15 enfants)			
	Juin	Fêtes de quartier (3 séances)	lecture (BHLM)*	12 à 20 enfants			X
	Juillet-août	BHLM (7 séances)	Lecture*	22 à 50 enfants			X



## Action culturelle : 2e semestre 2010

Mois	Jour	Priorité	Sujet thématique	Type d'animation	Public visé	Projets Réseau	Autres Projets
Sept.		1	BD/Manga	jeu / concours	ados	Mordus du manga	
Sept.	mercredi	1	réouverture de Couronnes: festival America	rencontre	adultes	Festival America	
Sept.	samedi	1	réouverture de Couronnes: festival America	concert	adultes	Festival America	
				pot			
Oct.	mercredi	1	Manga	2 Ateliers	ados	Mordus du manga	
Oct.	samedi	1	Fonds langue arabe	atelier	6-12ans		projets d'établissements
Oct.	samedi	1	Animation Petite enfance	conte	0-6 ans		projets d'établissements
Oct.	samedi	1	Festival Lire en Délire	BHLM	6-12ans		projets secteurs
Oct.	samedi	2	Les Danses traditionnelles arabo-berbères comme chemin de mémoire	danse	adultes		projets d'établissements
				pot			



## Action culturelle : 2e semestre 2010

Intervenants organisme	Partenariats	Demande budget TTC ou TCC	cadrage budgétaire	Explications	Explications SPR
	Collège Jean-Baptiste Clément, Sorbier	0,00 €	0,00 €	gratuit	
John Biguenet ou Amanda Boyden	Librairie du quartier		300,00 €	à voir selon financement réseau de Paris bib.	pour fêter la réouverture de Couronnes et ouvrir les propositions
groupe Swanpini		300 € + droits d'auteurs	300,00 €	pour fêter la réouverture de Couronnes et ouvrir les propositions	pas label Festival America
		25,00 €	25,00 €		
Eurasiam		239,20 €	200,00 €	2 ateliers organisés dans la cadre des "Mordus du manga 2010" s'adressant à dix adolescents maxi de 13 ans et plus, pour les initier au dessin manga et à ses techniques	
Fatma et Cie		250,00 €	200,00 €	organisé dans le cadre du festival nos alphabets, beau projet liant l'hébreu et l'arabe	idem tarif Benjamin Rabier
France Quatrome		500,00 €	400,00 €	vif succès lors de sa première venue	
	Bibliothèques, mairie d'arrondissement du 11e	0,00 €	0,00 €		
Saïda Naït-Bouda, compagnie Les Gens de la nuit	Centre social Archipelia, Ligue de l'enseignement (centre des Amandiers)	500,00 €	0,00 €	Cette manifestation comprendra un extrait du spectacle "Mémoire de la femme jument", suivi d'une rencontre-débat autour de la thématique de la création artistique et de la mémoire	
		25,00 €	0,00 €		

Mois	Jour	Priorité	Sujet thématique	Type d'animation	Public visé	Projets Réseau	Autres Projets
Nov.	mercredi	1	Conte	conte	6-12ans	Cycle Heure du conte	projets d'établissements
Nov.	samedi	1	immigration indochinoise forcée	débat	adultes		projets d'établissements
Nov.	mercredi	1	cycle rencontre d'auteur jeunesse	rencontre	ados	Salon Jeunesse Montreuil (novembre)	
		1		transport train Paris- Saint Piat			
		1		pot			
Déc.	mercredi	2	Conte	conte	6-12ans	Cycle Heure du conte	projets d'établissements
Déc.	jeudi	2	années croisées France/Russie	jeudis de l'actualité	adultes	France- Russie : année croisée (DGRI-sept- déc)	
				pot			
Déc.	samedi	1	Littérature irakienne : rencontre avec la romancière Inaam Kachachi	rencontre	adultes		projets d'établissements
				pot			

Intervenants organisme	Partenariats	Demande budget TTC ou TCC	cadrage budgétaire	Explications	Explications SPR
Conte et Musique pour tous	Bas Belleville, Centre d'animations	300,00 €	300,00 €	pour attirer un peu plus le public des 6-12 ans vers lequel nous devons être en reconquête	
Joël Pham, Pierre Daum, Gilles Manceron		516,00 €	516,00 €	pour ouvrir par rapport aux thématiques habituelles	
Mickael Ollivier	Microlithe, collège Jean Baptiste Clément	360,00 €	360,00 €	un partenariat efficace avec l'association microlithe pour valoriser la littérature pour ados	
		23,60 €	23,60 €		
		25,00 €	25,00 €		
Conte et Musique pour tous	Bas Belleville, Centre d'animations	300,00 €	0,00 €	pour attirer un peu plus le public des 6-12 ans vers lequel nous devons être en reconquête	
			0,00 €	pour ouvrir par rapport aux thématiques habituelles et attirer la communauté russe de belleville à la bibliothèque	
		25,00 €	25,00 €		
Inaam Kachachi, + 1 modérateur	Librairie du quartier	300,00 €	300,00 €	valorisation du fonds "Monde arabe"	
		25,00 €	0,00 €		
		<b>TOTAL</b>	<b>2 974,60 €</b>		

## b. Commentaires

Tout d'abord, il convient de signaler que la section jeunesse a été fermée plusieurs mois au cours de l'année 2008 en raison de travaux de rénovation : peu d'actions ont donc été organisées à destination du public jeunesse cette année-là. La fermeture du rez-de-jardin en 2010 a également eu un impact sur la programmation du premier semestre.

D'une manière générale, les animations organisées par la bibliothèque Couronnes rencontrent un certain succès : celles destinées aux adultes rassemblent le plus souvent entre 30 et 50 personnes, ce qui semble tout à fait satisfaisant pour un établissement de taille moyenne. Seule une animation a attiré un nombre faible de visiteurs, celle consacrée à Cécile Ouhmani : l'auteur était malade ce jour-là, et c'est un membre de l'équipe qui a finalement lu des extraits de son œuvre, ce qui explique probablement la faible affluence.

Quelques animations ont attiré un public plus important : en 2010, 120 personnes sont venues rencontrer les auteurs de la BD *Aya de Yopougon*, la dédicace a duré près de quatre heures. De même, la conférence intitulée « Mémoires de Belleville » a attiré 120 personnes. On remarque également que les actions consacrées à la Chine ont rencontré un vif succès : 65 personnes pour la conférence « Présence chinoise à Paris », et 75 personnes pour la séance de contes organisée par la section jeunesse au moment du nouvel an chinois en 2010. Cette affluence a d'ailleurs été fortement dommageable, puisque la petite section ne peut accueillir autant de gens dans des conditions convenables. On peut en tout cas noter l'intérêt que semble présenter le thème de la Chine dans le quartier et au-delà, puisque la publication d'un article dans *En vue* pour annoncer cette heure du conte avait attiré des personnes venant d'autres arrondissements.

On peut ensuite noter l'importance accordée aux animations pour adultes liées aux fonds thématiques de la bibliothèque : en 2009, si l'on exclut l'action réalisée hors les murs au café social, cinq animations en lien avec les fonds « Afrique » et « Monde arabe » ont été proposées dans la section adultes, soit la moitié des manifestations ouvertes à tous (en excluant donc les ateliers SLAM et la présentation au café social). Ces animations sont moins nombreuses en 2010 (une animation organisée au premier semestre avec la romancière algérienne Wahiba Khiari, une autre prévue pour décembre avec la romancière irakienne Inaam Kachachi) et étaient également moins importantes en 2008 : j'ai recensé trois animations consacrées au monde arabe et aucune liée à l'Afrique. La programmation en lien avec ces thématiques ne me semble donc pas toujours équilibrée, à la fois entre les deux thématiques, mais aussi d'une année sur l'autre, ce qui peut poser problème du point de vue de sa lisibilité.

Je remarque également que l'écrit occupe une place de choix dans les animations organisées à Couronnes : une très grande partie des actions concerne la littérature, et les rencontres d'auteurs sont plutôt fréquentes. La musique, en revanche, n'est que peu représentée dans les programmations culturelles de la bibliothèque, si ce n'est comme un accompagnement à la lecture de textes (lors des spectacles en hommage à Mahmoud Darwich et Nazim Hikmet en 2009). Pourtant, la bibliothèque dispose d'une collection plutôt importante de CD et notamment d'un fonds consacré aux musiques du monde.

Un concert est prévu en septembre 2010 dans le cadre du festival « America », ce qui contribuera à varier les types d'animations pour cette année.

La section jeunesse de la bibliothèque Couronnes est une petite section : cinq agents y sont affectés. Les tableaux rétrospectifs permettent de comprendre la place importante accordée aux actions hors les murs, et j'ai également évoqué précédemment la fréquence des accueils de classes. Mes conversations avec la responsable de la section, Oriana Gatica, m'ont permis de comprendre les choix de programmation effectués et de connaître ses impressions sur les attentes du public.

Oriana Gatica m'a précisé qu'aucune politique d'action culturelle n'avait jamais été formalisée de façon stricte, mais qu'elle essayait de répondre à certains principes de programmation : proposer une animation par tranche d'âge et par semestre, inviter un auteur pour les adolescents par an pour attirer ce public fuyant, varier les types d'animations (atelier, conte, etc.) et mettre en place une animation en lien avec les collections spécialisée par semestre. L'année 2010 répond assez bien à ces critères puisqu'on peut notamment recenser des ateliers, une séance de contes pour les tout-petits, un auteur pour les ados invité à l'automne (Mickaël Ollivier) ainsi qu'une action en lien avec un fonds thématique (atelier d'écriture en arabe et hébreu prévu en octobre).

L'animation petite enfance proposée en avril 2010, « Tapis jardin à histoires » a rencontré un vif succès : vu la petite taille de la section jeunesse, les usagers intéressés devaient s'inscrire pour assister à la séance de conte. Les quinze places ont très vite été prises d'assaut dès l'ouverture des inscriptions. Cette animation va donc être reconduite à l'automne : il existe une demande très forte concernant les actions pour les 0-3 ans, car l'offre dans le quartier est limitée. Les séances de conte destinées aux 6-12 ans visent à fidéliser ce public difficile à toucher et sont organisées dans le cadre d'un travail sur l'oralité (en cohérence avec le SLAM en section adultes).

L'action culturelle en section jeunesse me semble donc présenter des orientations assez claires, organisées autour d'objectifs clairs en matière de publics cibles.

### **III LE POINT DE VUE DES FREQUENTANTS : RESULTATS DE L'ENQUETE DE SATISFACTION MENEES EN 2009**

Une entreprise de consultation des lecteurs a débuté en 2009 dans le réseau des bibliothèques parisiennes, dans le cadre d'une volonté de la Ville de Paris de donner la parole aux usagers de ses services. Après la bibliothèque Marguerite Audoux, c'est Couronnes qui a procédé à une enquête auprès de son public.

Celle-ci a débuté en décembre 2009 par un questionnaire papier et en ligne : 115 usagers y ont répondu, âgés de 19 à 73 ans, parmi lesquels 54% de femmes et 46% d'hommes. Les participants ont été interrogés sur leur niveau de satisfaction (à chiffrer selon une échelle de 1 à 10) concernant différents points : les locaux, les collections, les services et l'accueil. Un comité d'usagers a ensuite été organisé le 23 janvier 2010.

Certains résultats ou commentaires obtenus au cours de ces deux étapes intéressent directement la présente étude. Une des questions du questionnaire concernait la qualité des animations organisées par la bibliothèque : 73% des répondants ont donné une note comprise entre 8 et 10, pour une moyenne de 7.9. En plus de répondre à des questions fermées, les usagers pouvaient ajouter des commentaires pour chaque thématique. Concernant les locaux, six répondants ont pointé un manque d'espace : un autre espace de spectacle et d'exposition offrant plus d'accessibilité aux lecteurs a notamment été réclamé. Un usager a estimé que peu d'animations avaient lieu dans la section jeunesse. Bien que ces remarques n'aient été formulées que par très peu de lecteurs, elles font apparaître leur intérêt pour les manifestations culturelles à la bibliothèque.

Certaines demandes en matière d'action culturelle ont également émané au cours du comité d'usagers, comme en fait état le compte-rendu rédigé par M. Romain Gaillard<sup>51</sup>, notamment l'instauration d'échanges entre lecteurs (par exemple un club de lecture) et le développement d'actions en direction des jeunes d'origine étrangère en difficulté.

---

<sup>51</sup> Ce compte rendu intitulé *La bibliothèque Couronnes vue par ses usagers : synthèse de l'enquête de satisfaction et de la rencontre avec le public* a été diffusé auprès du public par le biais de la liste de diffusion de la bibliothèque.

## 4<sup>e</sup> partie : Propositions

---

### I UN EXEMPLE DE FORMALISATION DE LA POLITIQUE D'ACTION CULTURELLE : LA BIBLIOTHEQUE MARGUERITE DURAS

La bibliothèque Marguerite Duras se trouve dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ouverte en juin 2010, elle constitue le plus grand établissement du réseau parisien avec ses 4200 m<sup>2</sup> accessibles au public et ses 50 agents. La bibliothèque est située à proximité du quartier de Saint-Blaise, inscrit à la politique de la ville en raison des problèmes socio-économiques qui l'affectent<sup>52</sup>.

La bibliothèque jouit de conditions privilégiées en ce qui concerne l'action culturelle : elle comporte une salle audiovisuelle permettant de visionner des films sur place, un espace d'exposition de 150 m<sup>2</sup> et surtout un auditorium de 150 places. De plus, un poste intégralement consacré à l'animation y a été créé : Philippe Tourrière coordonne la politique d'action culturelle de l'établissement. Tout n'a pas encore été défini au sein de cette politique d'action culturelle, mais l'équipe de la bibliothèque Duras a fait un certain nombre de choix et mis en place certaines procédures qui témoignent d'une réflexion solide sur l'action culturelle.

La bibliothèque Marguerite Duras n'a ouvert que très récemment, et la politique d'action culturelle reste encore à affiner. De plus, tout ce qui a pu y être mis en place ne saurait être applicable dans une bibliothèque comme Couronnes, dont la taille et les moyens humains et financiers sont bien moins importants. Mais les deux bibliothèques se trouvent dans des quartiers qui présentent des caractéristiques semblables, notamment sur le plan social, et appartiennent au même réseau. Cet exemple m'a donc semblé intéressant à intégrer dans cette réflexion.

#### 1. Orientations thématiques

Des groupes de travail par thématiques et par fonds ont été mis en place à la bibliothèque : les agents ont pu s'inscrire, en fonction de leurs centres d'intérêt, dans un ou plusieurs de ces douze groupes, consacrés par exemple à l'art, la science, l'histoire, la BD, ou encore au fonds spécialisé sur la découverte de l'est parisien. Ces groupes se réunissent périodiquement pour définir les grandes orientations à donner à l'action culturelle pour chaque thème, et choisir de prendre part ou non à l'un des projets du réseau (notamment les thématiques proposées par Paris bibliothèques, dans le cadre de la saison culturelle par exemple). Quand une thématique est choisie, l'équipe cherche à faire participer plusieurs secteurs de la bibliothèque et à proposer différents types d'animations liés à ce même thème : par exemple, une exposition consacrée à Anne Berthier, auteure-illustratrice pour la jeunesse, est prévue à l'automne, et un lien sera fait

---

<sup>52</sup> Pour plus de détails sur ce quartier, consulter le rapport de l'APUR sur les quartiers parisiens. ATELIER PARISIEN D'URBANISME, DELEGATION A LA POLITIQUE DE LA VILLE, *Observatoire des quartiers parisiens, rapport 2007 : la nouvelle géographie des quartiers prioritaires*. Paris : APUR – DPVI, novembre 2007.

avec le fonds arts. L'objectif consiste, pour chaque groupe, à fixer le nombre d'animations à réaliser dans l'année afin de parvenir à un équilibre.

L'équipe souhaite également proposer des rendez-vous réguliers autour de certains thèmes, afin de donner à la programmation plus de lisibilité. Des scènes ouvertes musicales devraient être organisées chaque semestre avec des partenaires locaux pour permettre à des groupes amateurs ou semi-professionnels de se produire. La bibliothèque dispose en outre d'un fonds spécialisé sur le thème de l'art, notamment l'art contemporain, autour duquel s'articule un projet d'action culturelle de plus grande ampleur. Tout d'abord, la bibliothèque a été conçue pour mettre en valeur des œuvres : un petit espace est réservé à l'exposition d'une œuvre d'un artiste du 20<sup>e</sup> arrondissement, et l'espace d'exposition de 150 m<sup>2</sup> a été placé juste à côté de l'escalier, ce qui lui confère une visibilité plus importante. L'équipe espère ainsi toucher un public plus large, qui n'a pas forcément l'habitude d'assister à ce genre de manifestations. Toujours en lien avec ce fonds, Philippe Tourrière souhaite mettre en place un cycle mensuel de conférences autour de l'art moderne et contemporain et cherche à inscrire la programmation dans des événements de plus grande ampleur, afin d'intégrer l'établissement dans des parcours culturels (comme les circuits organisés par le réseau Tram, qui cherche à promouvoir la diffusion de l'art contemporain en Ile-de-France).

## **2. Organisation pratique**

Le projet d'action culturelle de la bibliothèque Marguerite Duras repose sur un souci de transversalité : une fois une thématique choisie, un groupe projet est créé afin de réunir toutes les compétences utiles, au-delà des groupes thématiques ou des sections. Afin de faciliter ce travail en équipe, le temps consacré à l'action culturelle est pris en compte dans les plannings de service public, notamment le jour d'une manifestation : un planning détermine les tâches de chacun et le nombre de personnes nécessaire à son bon déroulement.

## **3. Partenariats**

L'un des souhaits de Philippe Tourrière et de son équipe est de parvenir, au sein de la programmation annuelle d'animation, à un équilibre entre les partenariats locaux et les collaborations plus larges (par exemple, la bibliothèque va organiser deux concerts et une conférence dans le cadre du festival de musique *Automne à Paris* et prépare une série d'actions en relation avec *Le Printemps des poètes*). La bibliothèque est en effet sollicitée par des acteurs culturels du quartier ainsi que de la ville. Le projet d'action culturelle s'oriente aussi vers un élargissement du territoire associé : certains partenariats sont en cours de formalisation avec des structures situées de l'autre côté du périurbain.

La politique doit également se construire autour d'un équilibre entre les projets propres à la bibliothèque et les actions liées à des projets du réseau (par exemple en organisant des séances de « Jeudis de l'actualité », ou des actions en direction des publics empêchés ou des adolescents, qui sont des publics privilégiés par le SPR).



## **4. Evaluation**

L'évaluation des animations reste encore à affiner à la bibliothèque Marguerite Duras : l'équipe a déjà imaginé plusieurs outils à mettre en place à l'avenir.

Il s'agirait tout d'abord de lancer une enquête de public pour mieux connaître ses attentes en termes d'animations. Un questionnaire a donc été élaboré, l'équipe envisageait de le diffuser auprès du public de la bibliothèque Saint-Blaise, avant même l'ouverture de la bibliothèque Duras qui la remplace. Cette démarche a finalement été repoussée : l'enquête sera donc réalisée prochainement auprès du public de la nouvelle bibliothèque.

Philippe Tourrière m'a également parlé de mettre en place un questionnaire systématique à distribuer après chaque animation : il s'agirait d'un formulaire très court, essentiellement destiné à recueillir les impressions des visiteurs et à connaître leurs profils.

Enfin, le responsable de l'action culturelle pense mettre en place un outil informatique sous forme de tableau pour répertorier l'ensemble des actions réalisées par la bibliothèque. Il souhaite y inclure le plus d'informations possible, dont certaines n'apparaissent pas sur les tableaux statistiques renvoyés au SPR, notamment quand il s'agit de projet suivis, réalisés en partenariat avec d'autres structures et dont celles-ci assument une partie des actions.

## **II DES PISTES POUR LA FORMALISATION DE LA POLITIQUE D'ACTION CULTURELLE**

### **1. Axe 1 : Définir les grandes orientations de la politique**

La différence entre action culturelle et animation a déjà été évoquée précédemment dans ce dossier<sup>53</sup> : plutôt qu'une succession d'actions sans lien fort les unes avec les autres, il s'agit de donner plus de cohérence à la programmation culturelle de la bibliothèque. Pour cela, différents objectifs doivent être définis à partir d'une réflexion sur les publics et les collections, ainsi que des principes relatifs à l'organisation de la programmation.

Les propositions faites ici concernant les objectifs à définir pour chaque scénario ne visent pas à aboutir à un cadrage très strict de la programmation, d'autant qu'il faut toujours tenir compte des imprévus et de l'arbitrage du SPR, la bibliothèque n'étant pas maître de son budget : il s'agit plutôt de formaliser certaines orientations pour faciliter le travail de programmation et offrir au public une vision d'ensemble plus claire de la politique d'action culturelle.

---

<sup>53</sup> Voir la sous partie intitulée « Des concepts difficiles à définir ? », page 12.

## **a. Scénario 1 : le choix de la spécialisation**

La bibliothèque Couronnes dispose de deux fonds thématiques assez importants et connus du public et de l'ensemble du réseau<sup>54</sup> : le fonds sur l'Afrique, et celui consacré au monde arabe. Nous avons vu qu'en 2009 une place importante avait été donnée aux animations en lien avec ces fonds, notamment le fonds arabe. La politique d'action culturelle pourrait basculer du côté de la spécialisation : la bibliothèque proposerait alors une programmation principalement liée aux collections thématiques.

Le choix d'une telle politique présenterait l'avantage d'offrir une lisibilité très forte : les orientations choisies seraient très claires pour l'équipe, le réseau et le public, et le lien avec les collections serait fort. Cela permettrait de donner à la politique d'action culturelle une identité forte. Il faudrait bien sûr argumenter ce choix auprès du SPR pour l'obtention des budgets d'animation. Du point de vue des publics, une telle orientation aurait tendance à restreindre l'auditoire potentiellement intéressé : s'il est difficile de déterminer quel public s'intéresse à ces thématiques, on peut supposer qu'il s'agirait d'un public peu renouvelable et plutôt restreint, mais peut-être plus fidèle. Cette politique impliquerait probablement un investissement très fort de la part de l'équipe, car elle permet peu de flexibilité : il serait plus difficile de trouver des animations clé en main liées à ces thématiques, notamment auprès de Paris bibliothèques. Il faudrait donc consacrer plus de temps à la programmation des animations, ou encore en réduire le nombre.

Différents objectifs pourraient être définis pour donner un cadre plus précis à la politique retenue, et notamment :

- un nombre approximatif d'animations à assurer dans l'année : il s'agit peut-être surtout de définir la régularité de la programmation (une action par mois en section adultes par exemple) ;
- l'adoption d'un équilibre dans la répartition des actions entre les deux fonds thématiques (« Monde arabe » / « Afrique ») ;
- définir des objectifs quant aux types d'animations, par exemple le nombre d'animations musicales, littéraires ou encore consacrées à une question sociale ou culturelle à mener dans l'année ou le semestre.

## **b. Scénario 2 : une politique d'action culturelle tournée vers l'encyclopédisme**

On pourrait au contraire conserver le type de programmation qui existe actuellement à la bibliothèque Couronnes, plutôt encyclopédique ou généraliste, à l'image des collections : les actions pourraient donc être consacrées à tous les domaines de la connaissance.

Contrairement à la politique du précédent scénario, on peut imaginer que le fait de proposer des animations plus variées permettrait d'attirer un public plus large. Un tel choix conférerait également plus de souplesse au travail de programmation, en conservant la possibilité de répondre à des sollicitations extérieures ou de participer à des projets réseau et à des événements nationaux.

---

<sup>54</sup> Un troisième fonds thématique vient d'être créé, consacré à l'autoformation, mais il me semble moins propice à une programmation régulière, car il regroupe de collections essentiellement pratiques.

La lisibilité d'une telle politique semble néanmoins moins forte que dans le cas d'une programmation spécialisée. Il conviendrait donc de définir certaines orientations pour affirmer sa cohérence :

- définir la régularité des actions dans l'année, et peut-être leur nombre approximatif, permettrait une première clarification des objectifs. On pourrait imaginer de proposer ainsi une sorte de rendez-vous régulier avec le public ;

- équilibrer la répartition entre les types d'animations en essayant d'offrir à intervalle régulier des animations musicales (par exemple une par semestre), des débats de société ou des conférences, etc. ;

- déterminer la place accordée aux fonds thématiques « Monde arabe » et « Afrique Noire » dans la programmation culturelle (par exemple une animation par fonds dans l'année).

### **c. Scénario 3 : une organisation par thématiques**

On pourrait enfin imaginer de mettre en place une programmation régie par une thématique semestrielle ou annuelle. Le secteur Cap' culture santé de la médiathèque du Bachut à Lyon a retenu ce type de fonctionnement : cette année, toutes les animations organisées par la section seront liées au thème de la femme. A partir d'une thématique large, on peut proposer des animations très variées, que ce soit par le type ou le sujet.

La lisibilité d'une telle programmation me paraît plutôt bonne à l'échelle d'une année, et la variété possible des actions devrait garantir une bonne attractivité auprès du public. La question de la flexibilité d'une telle politique reste un point faible : elle demanderait probablement plus d'investissement de la part de l'équipe et un plus grand travail de recherche en amont que dans le cas d'une programmation généraliste.

Les orientations à définir sont très proches de celle du scénario « encyclopédisme » :

- régularité et répartition des actions dans l'année ;
- répartition équilibrée entre les différents types d'animation et les sujets abordés ;
- place accordée aux fonds thématiques.

### **d. Comparaison des scénarii**

Pour comparer ces différents scénarii, il faut choisir un certain nombre de critères permettant de répondre aux objectifs d'une politique d'action culturelle. J'en ai retenu trois :

- la lisibilité : l'avantage majeur d'une politique d'animation est de rendre la programmation plus claire pour le public et éventuellement les partenaires.

- l'attractivité : si l'objectif d'une politique formalisée n'est pas nécessairement d'attirer plus de monde, il serait néanmoins dommage de réduire le public potentiellement intéressé par les animations, même s'il est toujours impossible de prévoir avec exactitude le succès de telle ou telle action. Définir une politique permettant l'ouverture à un public le plus large possible me semble un critère important.

- la flexibilité : une politique d'action culturelle bien définie devrait également permettre à l'équipe de la bibliothèque d'organiser la programmation avec une plus grande simplicité. Une politique trop figée risquerait de nuire à cette souplesse d'organisation et de limiter le champ d'action de l'équipe, y compris sur la durée (il faut tenir compte de la possibilité de proposer une programmation variée sur plusieurs années). La question de la flexibilité me semble donc importante à prendre en compte en ce qui concerne le choix des actions et des partenaires, la coopération avec le réseau, etc.

	Lisibilité	Attractivité large	Flexibilité	TOTAL
<b>Spécialisation</b>	++	-	--	-
<b>Encyclopédisme</b>	=	++	+	++
<b>Thématique</b>	+	+	-	+

++	très fort
+	fort
=	moyen
-	faible
--	très faible

Le scénario intitulé « encyclopédisme » s'avère être le plus avantageux au regard de ces critères : s'il est le moins lisible, il présente une flexibilité et une attractivité plus grandes.

## **2. Axe 2 : Renforcer l'interaction avec le public : communication et évaluation**

L'une des raisons d'être de ce projet était la volonté de Romain Gaillard de tenir davantage compte des attentes et besoins du public. La politique d'action culturelle gagnerait en effet à s'appuyer sur des échanges plus forts et plus réguliers avec le public, à la fois pour mieux connaître ses attentes et donc ajuster l'offre d'animation, mais aussi pour améliorer la lisibilité de la politique à travers une autre méthode de communication.

Les scénarii présentés ci-dessous ne s'excluent pas forcément, ils constituent au contraire un ensemble de propositions qui peuvent être appliquées indépendamment les unes des autres ou combinées : ils ne feront donc pas l'objet d'une comparaison formelle comme pour le premier axe de réflexion.

### **a. Scénario 1 : un livre d'or**

La bibliothèque pourrait adopter une méthode assez simple pour recueillir les commentaires des usagers au sujet des animations organisées : un livre d'or pourrait être disposé en évidence dans la salle de lecture pour permettre aux usagers qui le souhaitent de donner leur avis.

Cette méthode présente l'avantage d'être peu coûteuse et d'exiger peu d'investissement de la part de l'équipe : il conviendrait au moins, lors de chaque animation, de signaler au public la présence de ce livre. Mais l'utilisation d'un cahier de remarques ne permet pas une évaluation fine et rigoureuse d'une action : on ne peut imaginer que tous les participants à une animation s'en servent, et on ne peut par ce biais s'informer plus précisément sur leur profil par exemple. On risque en outre de n'obtenir que des opinions extrêmes sur l'événement.

Pendant on pourrait ainsi recueillir régulièrement et par écrit les impressions, voire les demandes du public, et confronter la perception des professionnels quant à la réussite d'une action à celle des usagers. On pourrait également imaginer de proposer aux usagers de communiquer leur adresse de courrier électronique (par exemple sur un formulaire à part) s'il sont d'accord pour être contactés par courriel pour donner leur avis plus en détail.

## **b. Scénario 2 : un questionnaire**

L'équipe de la bibliothèque Couronnes pourrait également envisager de mettre en place un questionnaire systématique à distribuer après chaque animation, au moins dans le cas d'animations pour adultes. Il ne s'agirait pas, là non plus, d'une méthode d'évaluation très fine des animations, puisqu'on ne peut être sûr que chaque usager remplira consciencieusement le formulaire. Bernard Huchet, dans le chapitre consacré à l'évaluation de *L'Action culturelle en bibliothèques*, rappelle que si celle-ci est considérée comme nécessaire par la plupart des professionnels, elle n'en reste pas moins difficile à mettre en œuvre<sup>55</sup>. Il explique notamment les limites de l'utilisation d'un questionnaire de type quantitatif pour interroger le public sur une manifestation culturelle : « ni l'effectif global de l'assistance, ni le volume des réponses collectées ne se rapprochent, même de loin, de l'importance des grands nombres, et les opinions exprimées n'engagent finalement que leurs auteurs<sup>56</sup> ».

S'il ne faut pas concevoir un tel questionnaire comme un outil infaillible, il permettrait en tout cas de recueillir les commentaires du public, de connaître un peu mieux le profil des usagers qui fréquentent les animations, et surtout d'évaluer la méthode de communication mise en place pour chaque animation à travers une question relative à la façon dont les usagers ont entendu parler de la manifestation. Il faut donc prendre en compte l'intérêt que peut présenter un tel questionnaire si l'on souhaite mieux connaître les usagers et leurs attentes.

La mise en place d'une telle méthode d'évaluation et d'enquête suppose un certain investissement de la part de l'équipe. Il faudrait tout d'abord distribuer les formulaires, inciter les visiteurs à les remplir (penser par exemple à proposer des stylos), et surtout les collecter. Le dépouillement des questionnaires implique également un travail supplémentaire si l'on veut pouvoir tirer parti de l'enquête.

Pour ne pas décourager les équipes ainsi que les publics, il faut que le questionnaire doit aller à l'essentiel, et donc rester simple et court. On pourrait par exemple utiliser un formulaire inspiré de celui que je propose ci-après.

---

<sup>55</sup> « [...] la plupart des professionnels reconnaissent qu'il est nécessaire d'évaluer l'action culturelle, ou plutôt qu'il serait nécessaire de l'évaluer si l'on disposait d'outils à cette fin ». « Evaluation : critères et tentatives », in HUCHET, Bernard et PAYEN, Emmanuèle. *L'Action culturelle en bibliothèque*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008, p. 305.

<sup>56</sup> *Ibid.* p. 309.

**Manifestation :**

**Lieu :**

**Date :**

Bonjour,

La bibliothèque Couronnes souhaite connaître votre avis sur les animations qu'elle organise. Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre à ces questions.

**I Questions :**

1. *Comment avez-vous entendu parler de l'animation d'aujourd'hui ?*

- A la bibliothèque (affichage, prospectus, conseil de bibliothécaire)
- Affichage/prospectus à l'extérieur. Préciser : .....
- Par un ami / un membre de la famille
- Autre. Préciser : .....

2. *Aviez-vous déjà assisté à une/des manifestation(s) organisée(s) par la bibliothèque Couronnes ?*

- oui
- non

3. *Qu'avez-vous pensé de cette animation ?*

.....  
.....  
.....  
.....

4. *Avez-vous un commentaire ou une demande à ajouter ?*

.....  
.....  
.....  
.....

**II Votre profil :**

1. *Vous êtes :*

- un homme
- une femme

2. *Âge :*

- 15-24 ans
- 25-34 ans
- 35-44 ans
- 45-54 ans
- 55-64 ans
- 65 ans et plus

3. *Catégorie socioprofessionnelle :*

- Commerçant, artisan, chef d'entreprise
- Cadre, profession intellectuelle
- Profession intermédiaire
- Employé
- Parent au foyer
- Ouvrier
- Etudiant
- Retraité
- Chômeur

4. *Etes vous inscrit dans les bibliothèques de la Ville de Paris ?*

- oui
- non

### c. Scénario 3 : une charte d'action culturelle

Des chartes d'action culturelle ont commencé à apparaître il y a quelques années dans des bibliothèques de lecture publique, notamment à la Bibliothèque publique d'information, à la médiathèque André Malraux de Béziers, ou encore à la bibliothèque municipale de Lille. D'autres établissements souhaitent se doter d'une charte, comme la bibliothèque municipale de Viroflay où une stagiaire a été accueillie pour réfléchir à sa rédaction. Emmanuèle Payen, dans un article de *L'Action culturelle en bibliothèque*<sup>57</sup>, insiste sur l'importance que revêt ce type de documents officiels :

Publier ce document de référence permettra donc à la bibliothèque d'affirmer ce rôle qui lui est donné aux côtés des autres établissements, de préciser comment elle entend mener sa politique d'action culturelle pour les années à venir, d'offrir à ses différents interlocuteurs une meilleure lisibilité de ses programmations, et d'examiner comment cette ligne de conduite qui place l'activité culturelle au sein d'un cadre précis, pourra se déployer – sans toutefois se figer – pour servir les contenus.

Un tel document devrait bien sûr s'appuyer sur des orientations clairement définies en amont : il permettrait alors de rendre la programmation d'action culturelle plus lisible, surtout auprès du public.

#### • Des exemples de chartes

Une charte d'action culturelle a été rédigée en 2008 à la Bibliothèque publique d'information : il s'agit d'une charte plutôt longue (8 pages) qui offre une réflexion riche sur l'action culturelle à la BPI, notamment sur les publics, mais dont le modèle semble peu applicable à une petite ou moyenne bibliothèque. Emmanuèle Payen, responsable du service des animations et co-auteur de la charte<sup>58</sup>, prévoit de retravailler ce document pour le rendre plus accessible au public. De plus, l'arrivée de Patrick Bazin à la tête de l'établissement devrait induire certains changements dans la politique de l'établissement, et donc avoir un impact sur la politique d'action culturelle.

Tournons-nous plutôt vers des chartes émanant de bibliothèques municipales :

- Celle de la médiathèque André Malraux<sup>59</sup> (Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée) est datée du 22 août 2006. Elle est facile d'accès sur le site de la bibliothèque dans la section « Infos pratiques : règlements et chartes ». Cette charte est plutôt complète et détaillée, puisqu'elle évoque notamment les questions des moyens, des partenariats et de l'évaluation. Des éléments importants sont clarifiés : le lien des animations avec les collections, les objectifs vis-à-vis du public (élargissement des publics), ou encore les axes privilégiés. Elle reste néanmoins assez longue, et parfois répétitive : les missions sont clairement évoquées, mais il existe certaines redites entre les parties intitulées « Missions de la politique culturelle », « Objectifs de la charte » et « Objectifs des animations ».

<sup>57</sup> HUCHET, Bernard et PAYEN, Emmanuèle. *Op. cit.*, p. 35.

<sup>58</sup> J'ai rencontré Emmanuèle Payen au cours d'une formation sur l'action culturelle proposée par l'enssib en juin 2010 : elle a évoqué le travail de rédaction de cette charte et son remaniement à venir.

<sup>59</sup> Voir annexe 6.

- La charte de la BM de Lille<sup>60</sup> ne présente pas la même visibilité : je l'ai découverte par le biais d'un moteur de recherche, mais on ne peut y accéder à partir du site de l'établissement. Cette charte est plus concise que la précédente, notamment en ce qui concerne les missions et objectifs : ceux-ci se recoupent évidemment, mais sont exposés très clairement. Le document met en avant l'intérêt qu'il y a à mettre en place une programmation à long terme. Il précise également ce qui n'entre pas dans le cadre de la politique d'action culturelle : ces précisions s'adressent surtout aux partenaires potentiels de la bibliothèque.

Les deux chartes emploient une structure sous forme de sous-parties, dont la clarté est encore renforcée par un système de puces permettant d'énumérer succinctement les propositions.

### • **Propositions pour l'élaboration d'une charte**

La rédaction d'une charte devrait s'appuyer sur une politique d'action culturelle clairement formalisée : elle interviendra donc dans un second temps et découlera des réflexions menées en amont. Il ne s'agit donc pas ici de rédiger une charte complète, mais plutôt de faire des propositions quant à la structure éventuelle d'un tel document.

Tout d'abord, il convient de préciser à quel point la simplicité du langage employé est importante : le discours offert au public doit être clair et éviter les détails techniques. La concision d'un tel document me semble également être un critère majeur : les usagers doivent pouvoir en prendre connaissance rapidement et comprendre vite de quoi il est question.

Emmanuèle Payen, dans *L'Action culturelle en bibliothèque*, dresse une liste très détaillée de tout ce qu'une telle charte devrait définir :

C'est dire alors comme il est important d'inscrire cette activité au sein de textes programmatiques qui viendront définir les missions et les objectifs de cette politique : c'est le rôle, par exemple, de la charte d'action culturelle, qui [...] viendra préciser ces différents aspects, déterminer également les axes de travail qui permettront ainsi à la programmation de répondre à ses objectifs, aussi bien en termes de publics (quels sont les publics existants ? Quels outils pour mieux les identifier ? Quels sont les publics visés ? Quelles actions pour élargir cet auditoire ?) que de coopération (quels partenariats ? Quelles coopérations avec d'autres bibliothèques ? Pour quelles raisons et selon quelles modalités de travail ?), et d'actions de valorisation des collections pour accompagner et nourrir, parfois devancer, la politique documentaire de l'établissement. Ce document précisera également les méthodes de travail mises en œuvre en interne pour construire la programmation, et la manière dont celle-ci entend décliner la politique générale de l'établissement. Des considérations plus concrètes, sur les différents types d'animations proposées, les thématiques privilégiées pendant les prochaines années, les modalités de préparation des manifestations doivent venir compléter cette réflexion stratégique qui se veut également pacte de travail vis-à-vis des tutelles, des personnels et des publics.<sup>61</sup>

Si l'on se place dans le cadre d'un document surtout destiné au public, et non d'un document de travail interne, les détails sur les méthodes de travail me paraissent pouvoir être laissés de côté. Certains aspects me semblent en revanche devoir apparaître clairement :

---

<sup>60</sup> Voir annexe 7.

<sup>61</sup> *Ibid.*



- **les missions** : il s'agit d'énoncer clairement les missions de la bibliothèque en matière d'action culturelle. De celles-ci vont découler tous les objectifs énoncés par la suite.

- **les publics** : la question des publics est un objectif majeur à préciser. Il s'agit de valoriser l'attention portée par la bibliothèque à ses usagers en évoquant l'importance de répondre aux besoins du public. On pourrait également évoquer les publics spécifiquement concernés par la politique d'action culturelle, s'il y en a (publics empêchés, population défavorisée, etc.)

- **les thématiques privilégiées** : la charte devrait également évoquer les orientations thématiques retenues dans le cadre de la politique d'action culturelle (signaler par exemple l'existence d'animations en lien avec les fonds thématiques, ou le projet sur l'oralité, etc.) et donner des explications sur la structure principale de la politique (encyclopédique, thématique ou spécialisée).

- **les différents types d'animations** : on pourrait signaler et justifier la diversité des types d'animations proposées par la bibliothèque, si ce choix a été fait.

- **le partenariat** : il conviendrait d'évoquer le travail effectué avec différents types de partenaires et d'expliquer la raison d'être de ces partenariats.

- **l'évaluation et la communication** : il peut être important de préciser comment la bibliothèque entend communiquer avec ses usagers au sujet des actions qu'elle mène, et dans quelle mesure elle souhaite évaluer leur satisfaction.

Un préambule pourrait être l'occasion de présenter rapidement la bibliothèque et de souligner l'importance que revêt l'action culturelle au sein de la politique de l'établissement avant d'expliquer ce qui a motivé la création de la charte.



# Conclusion

---

L'action culturelle est au cœur des activités de la bibliothèque Couronnes et fait partie de son identité, mais gagnerait à faire l'objet d'une politique plus clairement définie. La formalisation de la politique d'action culturelle d'une bibliothèque suppose un important travail de réflexion pour aboutir à un cadre plus structuré. Cette étude a tenté d'initier cette réflexion et de proposer quelques exemples de démarches à mettre en œuvre à l'avenir.

La question des publics constitue un facteur majeur à prendre en compte, puisqu'il s'agit d'offrir un service le plus satisfaisant possible aux usagers : une enquête pour mieux connaître les attentes des publics n'a pas pu être réalisée dans le cadre de ce projet, mais les premiers jalons d'une étude des publics ont été posés. Ce travail pourrait être prolongé à l'avenir à travers une réflexion sur l'évaluation et la communication, pour aboutir à une interaction plus forte avec les usagers au sujet des animations.

L'évaluation des actions, la réflexion sur les publics et sur les collections de la bibliothèque doivent contribuer à déterminer les grands axes de la programmation culturelle de l'établissement : il s'agit de mettre en œuvre une politique d'action culturelle lisible pour le public qui puisse se décliner tout au long de l'année au travers d'animations diverses.

L'action culturelle, tout comme les autres missions assumées par les bibliothèques publiques, ne saurait être déconnectée du contexte dans lequel elle intervient. Une réelle réflexion doit pouvoir être menée afin de prendre en considération les évolutions qui affectent l'environnement des bibliothèques, notamment les publics, leurs attentes, leurs comportements. Emmanuèle Payen montre dans cette phrase à quel point la formalisation de l'action culturelle représente un enjeu majeur et complexe :

La période qui s'ouvre aux professionnels des bibliothèques est donc une période charnière : formaliser les pratiques d'action culturelle, professionnaliser les comportements, consolider les moyens et les ressources alloués, construire une véritable politique culturelle qui puisse être déclinée tout au long de l'année dans des programmations régulières, nouer l'action culturelle au maillage solide des problématiques également partagées par d'autres départements de la bibliothèque afin de développer une politique commune de services auprès du public, avec le souci de trouver les meilleures formes de transmission des connaissances et de développer l'accompagnement pédagogique, entériner et mettre à profit les possibilités offertes par les nouvelles technologies, qui bouleversent les comportements des usagers et redistribuent les cartes de la politique menée par les établissements en termes de prise en compte des publics à distance, élaborer des partenariats pour tisser des liens plus étroits avec les autres établissements culturels du territoire, tels sont les principaux enjeux qui traversent le champ culturel des bibliothèques<sup>62</sup>.

---

<sup>62</sup> ALIX, Yves (dir.), *Le Métier de bibliothécaire*. Douzième édition. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2010, p. 363.



# Bibliographie

## Sur l'action culturelle

*Animation et bibliothèque, hasards ou nécessité ?* Synthèse du colloque organisé par la Bibliothèque publique d'information, au Centre Georges Pompidou, les 3 et 4 avril 1995. Paris : BPI, 1996.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE, *Le Métier de bibliothécaire*, sous la direction de Raphaële Mouren et Dominique Peignet. Edition mise à jour et corrigée. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2007.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE, *Le Métier de bibliothécaire*, sous la direction d'Yves Alix. Douzième édition. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2010.

CABANNES, Vivianne et POULAIN, Martine (dir.), *L'Action culturelle en bibliothèque*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1998. Collection bibliothèques.

CHABBAL, Barbara, *Les Nouveaux territoires de l'action culturelle dans le cœur de l'agglomération parisienne. Phase 1 : Arts vivants et musiques actuelles*, sous la direction de Christiane Blancot. Paris : APUR, février 2010.

Disponible en ligne :

[http://www.apur.org/sites/default/files/documents/Culture\\_phase1.pdf](http://www.apur.org/sites/default/files/documents/Culture_phase1.pdf)

(Consulté le 10 septembre 2010)

COME, Delphine, *La Médiation culturelle en bibliothèque aujourd'hui : légitimité, missions et perspectives*, sous la direction d'Emmanuelle Payen, 2005. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque : Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2005.

COMPTE, Jean-Marie, « Politique d'action culturelle », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n°1, p. 52-53.

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-01-0052-008>

(Consulté le 10 septembre 2010)

DOURY-BONNET, Juliette, « L'Action culturelle en bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, t. 51 ; n°1, p. 96-97.

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0096-004>

(Consulté le 10 septembre 2010)

HUCHET, Bernard et PAYEN, Emmanuèle, *L'Action culturelle en bibliothèque*. Nouvelle édition. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008. Collection bibliothèques.

MUNCH, Brigitte, « Le bibliothécaire : acteur culturel ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, t. 51, n°2, p. 77-78.

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0077-006>

(Consulté le 10 septembre 2010)

SANDOZ, David, *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*, sous la direction de Bernard Huchet, 2010. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque : Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2010.

Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48311> (Consulté le 10 septembre 2010)

THIRIET, Mathilde, *La Formalisation de l'action culturelle : réflexion à partir de l'exemple de la Médiathèque de l'agglomération troyenne*, sous la direction de Danièle Taesch, 2005. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque : Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2005.

Disponible en ligne :

<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/thiriet.pdf?q=bibliotheque/documents/dcb/thiriet.pdf> (Consulté le 10 septembre 2010)

## **Données statistiques sur la population parisienne**

ATELIER PARISIEN D'URBANISME, DELEGATION A LA POLITIQUE DE LA VILLE, *Observatoire des quartiers parisiens, rapport 2007 : la nouvelle géographie des quartiers prioritaires*. Paris : APUR – DPVI, novembre 2007.

Disponible en ligne :

[http://www.paris.fr/portail/politiques/Portal.lut?page\\_id=6144&document\\_type\\_id=5&document\\_id=13599&portlet\\_id=13817](http://www.paris.fr/portail/politiques/Portal.lut?page_id=6144&document_type_id=5&document_id=13599&portlet_id=13817) (Consulté le 10 septembre 2010)

ATELIER PARISIEN D'URBANISME, *Recensement 2006 : premiers résultats*, novembre 2006.

[http://www.apur.org/sites/default/files/documents/4P32\\_2.pdf](http://www.apur.org/sites/default/files/documents/4P32_2.pdf) (Consulté le 10 septembre 2010)

## DELEGATION A LA POLITIQUE DE LA VILLE ET A L'INTEGRATION

Données sur les zones urbaines sensibles

[http://intraparis.dpvi.mdp/DPVI/download/Pole\\_ressources/observatoire/ZUS.pdf](http://intraparis.dpvi.mdp/DPVI/download/Pole_ressources/observatoire/ZUS.pdf)

Données sur les quartiers de la politique de la ville

[http://intraparis.dpvi.mdp/DPVI/download/Pole\\_ressources/QPV1.xls](http://intraparis.dpvi.mdp/DPVI/download/Pole_ressources/QPV1.xls)

(Consultés le 10 septembre 2010)

ESPONDA, Marc et VALDANT, Damien, *La Population étrangère à Paris : éléments de diagnostic à partir des données des recensements. Diagnostic local d'intégration de la Ville de Paris*. Paris : APUR, octobre 2002.

Disponible en ligne :

<http://www.apur.org/sites/default/files/documents/133.pdf> (Consulté le 10 septembre 2010)

ESPONDA, Marc et VALDANT, Damien, *La Population étrangère à Paris*. Note de 4 pages. Paris : APUR, janvier 2003.

Disponible en ligne :

<http://www.apur.org/sites/default/files/documents/4P7.pdf> (Consulté le 10 septembre 2010)

INSEE, DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE, *Fiche profil - Quartiers de la politique de la ville : Données des recensements de 1990 et 1999.*

[http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/pdf/rp99/rp99\\_Z\\_1100440.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/pdf/rp99/rp99_Z_1100440.pdf) (Consulté le 10 septembre 2010)

### **Autres ouvrages utiles**

DONNAT, Olivier, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*. Paris : Editions La Découverte, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2009.

GIAPPICONI, Thierry, *Ajuster l'offre : les outils du marketing au service des objectifs des bibliothèques publiques et de la qualité de leurs services*. Paris : Fondation Bertelsman, 1997.





## ***Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 : STATISTIQUES DE PRET EN 2009(BIBLIOTHEQUE COURONNES).....</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXE 2 : STATISTIQUES DES EMPRUNTEURS 2008 (BIBLIOTHEQUE COURONNES) .....</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXE 3 : REALISER UNE ANIMATION .....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXE 4 : DOCUMENT D’EVALUATION D’UNE ANIMATION .....</b>	<b>72</b>
<b>ANNEXE 5 : DOCUMENT D’ARBITRAGE POUR UN SEMESTRE D’ACTION CULTURELLE .....</b>	<b>74</b>
<b>ANNEXE 6 : CHARTE D’ACTION CULTURELLE DE LA MEDIATHEQUE ANDRE MALRAUX DE BEZIERS .....</b>	<b>76</b>
<b>ANNEXE 7 : CHARTE D’ACTION CULTURELLE DE LA BM DE LILLE ..</b>	<b>81</b>



## **Annexe 1 : Statistiques de prêt en 2009 (bibliothèque Couronnes)**

	ADULTES		DISCOTHEQUE		JEUNESSE		FONDS SPECIALISES		RESERVE CENTRALE	TOTAL	
	Prêts	Evolution 2009/2008	Prêts	Evolution 2009/2008	Prêts	Evolution 2009/2008	Prêts	Evolution 2009/2008		Prêts	Evolution 2009/2008
<b>janvier</b>	5188		2272		2482		715			10657	
<b>février</b>	7294	-3,4%	3189	-26,7%	4390	-14,8%	1055	-8,7%	79	16007	-12,1%
<b>mars</b>	7784	1,5%	3647	-9,8%	4488	-12,9%	1111	3,9%	165	17195	-4,1%
<b>avril</b>	7587	0,8%	3427	-16,2%	4176	-15,4%	1109	-2,0%	166	16465	-6,9%
<b>mai</b>	6633	-10,3%	3290	-17,4%	3832	-10,8%	1030	0,6%	149	14934	-10,5%
<b>juin</b>	7038	7,0%	3431	-10,3%	3371	-14,8%	1043	14,2%	140	15023	-1,6%
<b>juillet</b>	6065	-6,6%	3821	-2,1%	3028	47,7%	824	18,9%	172	13910	5,9%
<b>août</b>	5542	-1,7%	3447	-2,7%	2325	5307,0%	659	5,9%	104	12077	22,6%
<b>septembre</b>	5494	-16,4%	3011	-12,5%	2964	3387,1%	782	22,0%	132	12383	15,3%
<b>octobre</b>	7835	1,6%	5457	46,1%	5094	3759,1%	1329	52,4%	140	19855	59,5%
<b>novembre</b>	7057	-3,1%	4429	17,9%	4850	374,6%	1178	29,9%	30	17544	35,2%
<b>décembre</b>	7377	3,9%	4853	38,2%	4431	24,4%	1291	14,7%	48	18000	17,7%
<b>TOTAL</b>	<b>80894</b>		<b>44274</b>		<b>45431</b>		<b>12126</b>		<b>1325</b>	<b>184050</b>	

## **Annexe 2 : statistiques des emprunteurs 2008 (bibliothèque Couronnes)**

Catégorie socioprofessionnelle	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
Agriculteurs exploitants	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%		0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1,3%	1,0%	1,3%	1,0%	1,3%	1,3%	1,0%	1,2%	1,0%	1,0%	1,3%	1,3%	1,2%
Autres personnes sans activité professionnelle	3,3%	3,6%	3,0%	3,6%	3,7%	3,5%	4,1%	2,6%	2,9%	2,7%	2,8%	3,0%	3,2%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	34,1%	34,8%	35,8%	34,8%	31,1%	35,6%	36,0%	39,5%	39,1%	38,6%	39,5%	36,8%	36,3%
Chômeurs	2,2%	2,7%	2,7%	2,5%	2,3%	2,4%	2,1%	2,9%	2,0%	2,7%	2,3%	1,8%	2,4%
Collectivités	2,2%	1,8%	2,2%	1,9%	1,7%	1,7%	0,8%	0,5%	0,6%	0,7%	0,9%	1,2%	1,4%
Elèves Etudiants	13,3%	1,3%	11,4%	12,8%	13,5%	10,7%	10,0%	1,2%	10,7%	12,0%	11,7%	12,4%	10,1%
Employés	16,1%	12,3%	16,5%	16,5%	15,9%	16,0%	16,2%	10,3%	14,5%	14,4%	13,6%	14,5%	14,7%
Indéterminé, personnes ne désirant pas répondre	6,0%	15,6%	6,8%	6,6%	7,5%	7,0%	6,1%	16,1%	5,6%	5,7%	5,8%	6,9%	8,0%
Ouvriers	1,0%	6,6%	0,8%	0,9%	0,9%	1,0%	0,8%	4,3%	0,7%	0,4%	0,6%	0,8%	1,6%
Professions intermédiaires (dont techniciens, contremaîtres)	14,0%	0,8%	12,8%	12,6%	14,2%	13,2%	14,7%	0,4%	13,6%	13,0%	12,7%	12,8%	11,2%
Retraités	5,0%	13,7%	5,8%	5,6%	6,2%	5,8%	6,7%	14,3%	7,9%	7,9%	7,7%	7,0%	7,8%
CSP non renseignée ou erronée	1,4%	5,6%	1,0%	1,1%	1,7%	1,5%	1,5%	6,8%	1,2%	1,0%	1,0%	1,3%	2,1%

## **Annexe 3 : Réaliser une animation**

### **1) Au moins 6 mois à l'avance : Prévoir à l'avance l'ensemble des projets d'animation (**

Il faut donner ses projets d'animation avant fin mai pour les projets réalisés entre juillet et décembre de l'année en cours. Et en octobre pour les projets réalisés entre janvier et mai de l'année suivante (tableau Excel à remplir accompagné d'une note d'intention sans autre document joint)

mai -----> pour juillet à décembre

octobre -----> pour janvier à mai

Se procurer un devis ou une estimation chiffrée pour le rendu du tableau des projets d'animations  
Se reporter également à la note « Animation en bibliothèques » de septembre 2006 (photocopie disponible au début du classeur bleu « Bibliothèque mode d'emploi présent au prêt)

### **2) 6 mois à l'avance : Préparer un document expliquant les grandes lignes du projet**

Ce document permettra de cerner l'animation, de la présenter à l'équipe, aux intervenants....

**3) 6 -5 mois avant l'animation : Premier contact des intervenants (si c'est un débat en plus des auteurs intervenants, prévoir un médiateur) : si c'est pour présenter un livre en promotion en principe l'auteur n'est pas payé mais un libraire est contacté pour vendre ses livres, sinon pour les auteurs comme pour le médiateur paiement selon la Charte des auteurs = 200 E)**

(S'assurer du statut de l'intervenant, si l'intervenant est affilié à une association, c'est le plus simple, l'association fait un devis qu'elle envoie avant l'animation, puis une facture TTC est apportée le jour de l'animation, ou bien l'intervenant se fait payer en salaire net, il faut alors rajouter les charges 60% si affilié à l'AGESSA ou 80%. Une fiche de renseignement sera remplie le jour de l'intervention : Paris bibliothèques se charge du calcul mais bien penser à l'inclure dans les frais) Demander son statut à l'auteur avant demander le budget.

Prévoir les possibilités de partenariats : institutionnels, associations concernées par le thème de l'animation, établissements scolaires pouvant être intéressés, EDL, ...

**4) 3 mois avant : remplir le projet d'action culturelle (gabarit dans dossier de l'année ; Animations sur I) et l'envoyer par mail (en pièce jointe) aux personnes suivantes :**

Laurence TERTIAN, responsable de la cellule animation au SPR : [laurence.tertian@paris.fr](mailto:laurence.tertian@paris.fr)

Anne PICHEREAU : [apichereau@paris-bibliotheques.org](mailto:apichereau@paris-bibliotheques.org)

Linda FARDON : [lfardon@paris-bibliotheques.org](mailto:lfardon@paris-bibliotheques.org)

(tel : 01 44 78 80 59)

Envoyer éventuellement à Paris- bibliothèques les devis

### **5) 3 mois avant : Recontacter les intervenants et fixer une date d'animation**

Ecrire un article (800 caractères) pour le magazine EN Vue au moins 3 mois à l'avance et l'envoyer avec une illustration (à récupérer auprès des auteurs, éditeurs ou partenaires) par mail aux personnes suivantes :

-Annabelle ALLAIN, responsable du service : [aallain@paris-bibliotheques.org](mailto:aallain@paris-bibliotheques.org)

(tel :01 44 78 80 46)

-Gérald CIOLKOWSKI, chargé de communication : [gerald@paris-bibliotheques.org](mailto:gerald@paris-bibliotheques.org)

(tel : 01 44 78 80 58)

**6) Au moins 2 mois à l'avance : Contacter un partenaire-libraire pour qu'il vende les ouvrages des auteurs sur place (si besoin est)**

Lui envoyer une liste des ouvrages désirés avec le nombre d'exemplaires souhaités

**7) Au moins 2 mois à l'avance** : Réserver le matériel le plus tôt possible () à la personne suivante :

-Thomas BUTOROVIC (tel : 01 44 78 80 50) [tbutorovic@paris-bibliotheques.org](mailto:tbutorovic@paris-bibliotheques.org)

-Cadres (30\*40, 60\*80 par exemple), vitrines, grilles.... Penser à demander des feuilles noires pour le fond des cadres.

-Sono pour le jour de l'animation

(la bibliothèque possède un rétro-projecteur ; armoire du bureau adultes)

**8) 2 mois avant l'animation** : Réaliser une affiche et un tract, les soumettre à Romain et les envoyer par mail pour les faire imprimer à la personne suivante (environ 10 exemplaires pour l'affiche et 200 exemplaires pour le tract) :

-Sylvie TEYSSIER (attention ! A ne pas confondre avec Sylvie TESSIER !!! Choisir TEYSSIER, Sylvie [DAC] quand on envoie le mail) : [sylvie.teyssier@paris.fr](mailto:sylvie.teyssier@paris.fr)

Vérifier si l'affiche est prise en charge par Paris bibliothèques (cela peut arriver). Une liste des affiches prises en charge est envoyée environ 2 mois à l'avance au responsable d'établissement ou de l'animation.

Annonce sur panneaux électroniques municipaux (voir Romain)

**9) Avant le 10 du mois précédent l'animation** ; envoyer l'annonce de l'animation

La Gazette du 20<sup>e</sup> / site web mairie 20e

(si possible, envoi avant le 10 du mois précédent, pour parution dans Gazette + site web mairie)

Texte de 300 signes max + image éventuellement

Adresse : [com20@paris.fr](mailto:com20@paris.fr)

Contact pour intégration la Gazette du 20e : Claire Palué

L'Ami du 20e : [amidu20eme@yahoo.fr](mailto:amidu20eme@yahoo.fr) (envoi texte avant le 10 du mois précédent, pour parution le mois suivant)

Le site de la Mairie du 20<sup>e</sup> : [nolween.macouin@paris.fr](mailto:nolween.macouin@paris.fr) (tél : 01 43 15 20 85)

(si envoi dernière minute, parution sur site web mairie uniquement + petit texte)

**10) 1 mois à l'avance** : Prendre une assurance pour assurer des documents originaux des auteurs pour une exposition à la personne suivante :

-Linda FARDON : [lfardon@paris-bibliotheques.org](mailto:lfardon@paris-bibliotheques.org)

Envoyer un mail précisant le nombre de pièces, leur description, le titre de l'animation (taille, type de document) et la valeur estimée pas les propriétaires. Indiquer également dans le mail à Linda Fardon les dates d'arrivée et de départ des documents exposés (« clou à clou »)

**11) Environ 10 jours avant** : Vérifier que le matériel a bien été réservé et est disponible au moment voulu

et s'assurer que le jour J, il y aura une personne capable de s'occuper de la sono ;du projecteur, etc...(en général Vincent mais si personne n'est susceptible de le faire le jour de l'animation il est possible de demander à Thomas (en s'y prenant à l'avance)

**12) Au moins 15 jours à l'avance** : Distribuer des tracts aux associations et à des lieux « cibles » (associations de quartier, librairies de quartier, lieux de rencontres ....), un « mailing » (voir cahier répertoriant les lecteurs désireux d'être tenus informés), et mettre un message sur les postes multimédia informant les lecteurs de l'animation, envoyer également un mail aux sites correspondant à l'animation

cibles : ■ Bibliothèques : 20<sup>e</sup> arrdt, Villon, Fessart, Place des fêtes, Hergé

■ Associations concernées par le thème de l'anim

■ Autres assos et structures, suivant les publics visés : Maison du Bas-Belleville (centre social) / Relais de Ménilmontant (centre social) / Centre social BelleVille (rue Jules Romains) / Archipelia (centre socio-cult – contacts moyens en 2009) / Centre d'animation des Amandiers / Feu Vert (association insertion jeunes) / Antenne Jeunes Piat (information jeunesse) / Ménilmucho (boutique de quartier) / Strata'j'm (Maison de jeux) / Secours catholique

■ Etablissements scolaires avec lesquels nous avons ou avons eu des partenariats, contacts : Lycée Voltaire 11<sup>e</sup> arrd (contacts moyens en 2007), Collège Jean-Baptiste Clément, rue Henri Chevreau, ...

■ A la bibliothèque : postes multimédia / affiches et tracts

■ Sites web d'information

■ Cafés

**13) Environ 15 jours à l'avance** : Envoyer éventuellement une « invitation officielle » aux intervenants leur rappelant l'animation, de se présenter une heure à l'avance si possible, et les moyens d'accès à la bibliothèque

**14) 15 jours avant l'animation** : Penser à bloquer les réservations des postes multimedia (lorsqu'on utilise la salle de lecture)

**15) Au moins 1 semaine à l'avance** : Annoncer la fermeture de la salle de lecture par des affichettes sur les tables de travail (gabarit dans I)

**16) Dans la semaine précédent le jour de l'animation** : Vérifier que tout le matériel a bien été livré par le SDE

**17) 1 ou 2 jours à l'avance** : Acheter avec 25 euros de quoi faire un buffet + Petites bouteilles d'eau pour les intervenants et éventuellement vaisselle en plastique.... (Penser à garder les tickets de caisse)

**18) 1 à 2 heures avant l'animation** : Mettre tout en place (sono, déplacements des tables de travail, mise en place des chaises....)

**19) Faire remplir à l'intervenant rémunéré une fiche de renseignements, si l'intervenant a déjà fourni un devis lui demander la facture.**

**20) Penser à compter le nombre de personnes présentes durant l'animation et différents détails pour le compte-rendu**

**21) Envoyer à Paris bibliothèque soit la fiche de renseignements (si le ou les intervenants ne sont pas affiliés à un organisme) ou la facture prise en charge (mentionnant le montant net de la prestation) et la demande de remboursement du pot avec les tickets**

**22) Vérifier le matériel et le renvoyer à Paris-Bibliothèques par le SDE**

**23) Remplir le compte-rendu de l'animation (voir dans dossier de l'année – animations sur I) et l'envoyer aux personnes suivantes :**

Laurence TERTIAN : [laurence.tertian@paris.fr](mailto:laurence.tertian@paris.fr) ou Magali RAILLON : [magali.raillon@parisfr](mailto:magali.raillon@parisfr)

Anne PICHEREAU : [apichereau@paris-bibliotheques.org](mailto:apichereau@paris-bibliotheques.org)

Linda FARDON : [lfardon@paris-bibliotheques.org](mailto:lfardon@paris-bibliotheques.org)

(tel : 01 44 78 80 59)

**24) Penser à remplir dans les statistiques mensuelles (dossier de l'année. Rapports sur I) le fichier : Action culturelle.)**

## ***Annexe 4 : Document d'évaluation d'une animation***

### **BILAN DE LA MANIFESTATION**

**Bibliothèque**

**Adresse électronique**

#### **1 - Identification**

• Titre de l'animation :

• Date :

• Nature :

• Bibliothécaire(s) responsable(s) de l'animation :

• Nom de l'intervenant :

• Organisme ou association :

#### **2 - Publics**

• nombre de participants :

• publics concernés :

• jeunesse : âge

• si public scolaire, indiquer la classe :



## - Bilan

organisationnel :

- matériel : en
- coût de l'opération :

qualitatif :

qualité/investissement :

implication de l'équipe de la bibliothèque :

interaction avec la salle :

qualité d'accueil du public :

Thèmes des interventions

Implication des libraires de quartier :

supports de communication :

si oui, lesquels ?

## Avis personnel du chargé de projet

## Annexe 5 : Document d'arbitrage pour un semestre d'action culturelle

Action culturelle : 1er semestre 2010													
Bib.	Mois	Jour	Priorité	Sujet	Type d'animation	Public visé	Projets Réseau	Autres Projets	Intervenants	Partenariats	demande budget TTC ou TCC	cadrage budgétaire	
				thématique					organisme				
Couronnes	janvier	samedi	1		performance	tous publics		projets secteurs	association Uback concept	association Uback concept	1 644,00 €	1 644,00 €	
Couronnes	février	vendredi	1		atelier	tous publics		projets secteurs	association Uback concept	association Uback concept		0,00 €	
Couronnes	mars	samedi	1		spectacle	tous publics		projets secteurs	association Uback concept	association Uback concept		0,00 €	
Couronnes	février	mercredi		Nouvel an chinois	atelier	6-12ans		projets d'établissements	Association les Chinois de France	Association les Chinois de France	60,00 €	60,00 €	
Couronnes	février	mercredi		Nouvel an chinois	conte	familles		projets d'établissements	Association les Chinois de France	Association les Chinois de France	250,00 €	250,00 €	
Couronnes	mars	mercredi		Heure du conte	conte	6-12ans		projets d'établissements	Jacques Fauquemberge	Maison du Bas Belleville	300,00 €	300,00 €	
Couronnes	mars	jeudi	1		jeudis de l'actualité	adultes		projets transversaux	Khaled Al Khamissi, Yves Gonzalez-Quijano + comédien		927,00 €	400,00 €	on ne dépasse pas 400 € pour un jeudi de l'actu

Couronnes	mars	jeudi	1		pot	adultes		projets d'établissements	Khaled Al Khamissi, Yves Gonzalez-Quijano		25,00 €	<b>25,00 €</b>	
Couronnes	avril	mercredi		Heure du conte	conte	6-12ans		projets d'établissements	Jacques Fauquemberge	Maison du Bas Belleville	300,00 €	<b>0,00 €</b>	<b>choisir une heure du conte 6-12 ans sur deux</b>
Couronnes	mai	samedi		Contes pour les tous petits	conte	0-6 ans		projets d'établissements	France Quatrome Cie les Tricotteuses		350,00 €	<b>350,00 €</b>	

# Annexe 6 : Charte d'action culturelle de la médiathèque André Malraux de Béziers<sup>63</sup>



## CHARTRE D'ACTION CULTURELLE

### Préambule

La présente charte a pour objet de:

- décrire les missions et les objectifs de la Médiathèque André Malraux,
- formaliser la politique culturelle de la Médiathèque,
- énoncer les grands principes, les orientations et le fonctionnement de l'action culturelle de la Médiathèque.

Cette charte sera révisable au terme d'une période de 5 ans.

Elle a pour vocation de donner des repères lisibles à destination des usagers, des partenaires, des tutelles et des professionnels des bibliothèques et des médiathèques.

### 1. La Médiathèque et son environnement

Ville de 70 000 habitants, Béziers est au centre de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée qui compte environ 104 000 habitants. Née le 31 décembre 2001, la Communauté d'Agglomération regroupe 13 communes.

C'est le 1er janvier 2004 que la bibliothèque devient intercommunale et prend le nom de Bibliothèque Béziers Méditerranée. Elle relève de la Direction Création et Gestion d'Équipement de la tutelle, au même titre que le Conservatoire de musique, danse et art dramatique. La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée n'a pas souhaité prendre la culture dans ses compétences optionnelles.

Par délibération du 30 avril 2002, la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée a décidé la création de la Médiathèque André Malraux dans le centre de Béziers, dont l'inauguration est prévue pour l'automne 2007. Premier des grands projets d'équipement de la collectivité, la Médiathèque André Malraux possède une forte valeur symbolique. Elle s'inscrit dans le contexte national de modernisation des équipements de lecture publique. Elle s'insère comme nouveau lieu de vie culturelle dans le paysage culturel du territoire. Elle contribue au projet de restructuration et de valorisation urbaine du quartier dans lequel elle est implantée. Enfin, elle participe à l'image et à l'identité de l'Agglomération.

Organisant des animations à l'intérieur et à l'extérieur de ses murs depuis quelques années, la Bibliothèque est devenue un acteur culturel de la ville de Béziers. Souhaitant donner un nouveau souffle à ces actions dans la Médiathèque, une réflexion a été menée concernant la mise en place d'une politique culturelle globale, en prenant en compte les contextes sociaux, économiques, historiques, culturels, en lien avec la population et son territoire. Cette réflexion a été intégrée au projet de service de la Médiathèque André Malraux. Il en résulte la réalisation d'une charte culturelle.

Médiathèque André Malraux - Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée – 22 août 2006 - 1

<sup>63</sup> Cette charte est disponible en ligne à l'adresse suivante (consulté le 10 septembre 2010) : [http://www.mediathèque-beziers-agglo.org/typo3/fileadmin/user\\_upload/documents/charteculturelleMAM.pdf](http://www.mediathèque-beziers-agglo.org/typo3/fileadmin/user_upload/documents/charteculturelleMAM.pdf)

## 2. Les missions et les objectifs

La Médiathèque André Malraux a pour objectifs principaux le développement de la lecture publique, la démocratisation et la démocratie culturelles, l'ouverture et l'accessibilité, la modernisation et l'efficacité.

Par ailleurs la Médiathèque André Malraux a pour objectif de :

- devenir un lieu de vie culturelle,
- s'inscrire dans la vie culturelle de l'Agglomération de Béziers, dans la dynamique et les réalités locales,
- participer à la construction de l'identité culturelle et à l'image de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

### Les missions de la politique culturelle de la Médiathèque André Malraux:

- diffuser et valoriser les collections
- promouvoir la culture: les oeuvres et les auteurs
- contribuer à la découverte, l'échange, la rencontre, la recherche et les loisirs
- élargir les publics
- participer au développement de l'établissement et à son réseau de lecture publique
- prendre en compte le contexte spécifique local: historique, culturel, social, socio-professionnel...
- être à l'écoute, connaître et s'informer régulièrement des projets des acteurs culturels locaux, afin d'établir des partenariats sur des actions culturelles spécifiques en cohérence avec les missions, les objectifs de la Médiathèque et avec les axes de programmation définis.

### Les objectifs de la charte culturelle:

- formaliser la politique culturelle de la Médiathèque d'une manière globale
- Rendre visibles, lisibles, transparentes et cohérentes les animations de la Médiathèque:
- mobiliser les institutions partenaires
- mener une programmation culturelle pluriannuelle
- Aider au pilotage et à la coordination des actions en suivant une logique de projets (objectifs, actions, budgets prévisionnels),
- permettre aux agents de la Médiathèque, quels que soient leurs pôles, de s'impliquer dans la politique culturelle de l'établissement
- proposer des formes de participation de la Médiathèque dans les projets pilotés par d'autres acteurs.

### Les objectifs des animations:

- médiation entre la culture et les publics: entre les auteurs, les oeuvres et les publics
- exigence qualitative de la programmation artistique et culturelle
- transversalité inter-pôles
- élargissement des publics par l'attractivité de l'action culturelle

## 3. Les actions

Tout en s'appuyant sur les missions et les objectifs cités ci-dessus, la Médiathèque André Malraux a souhaité privilégier certains axes pour la mise en oeuvre de sa politique culturelle:

### - la jeunesse, et plus particulièrement la petite enfance

La jeunesse est un des publics privilégiés des bibliothèques. Construire un projet en direction de la jeunesse est extrêmement porteur de sens dans la mesure où il va, d'une part, participer à la formation de l'individu, et d'autre part contribuer à générer chez lui des pratiques culturelles.

Médiathèque André Malraux - Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée – 22 août 2006 - 2

#### - les questions de société

La médiathèque est au cœur de la cité et de la société. A ce titre elle se doit d'en refléter les préoccupations, les centres d'intérêt et les débats. Organiser des rencontres autour de sujets de société permet de créer du lien social et de favoriser les échanges.

#### - les initiatives émergentes

En tant qu'institution culturelle, il est aussi du rôle de la Médiathèque d'offrir un aperçu de la création contemporaine à travers par exemple des expositions, des projections, des concerts... . Mais, au-delà de la diffusion des œuvres, elle peut aussi devenir à *terme* un terrain d'expérimentation ou de création culturelle (ateliers d'écriture, de création musicale, résidences d'écrivains etc.) et participer à la promotion des nouvelles initiatives artistiques, parfois expérimentales, en leur offrant un espace public de diffusion.

#### - les littératures, les musiques, le cinéma

Ce sont les champs traditionnels de l'action culturelle en médiathèque. La programmation doit être poursuivie (ou générée pour ce qui concerne le cinéma). Les projets culturels doivent surtout prendre en compte la nécessité d'une transversalité au sein même de la médiathèque parmi les pôles et les agents.

La transmission du patrimoine est une des missions de la médiathèque. Il faut aussi le diffuser et le valoriser au travers d'actions culturelles permettant de le faire découvrir au public.

Ces axes, suffisamment vastes, donnent une orientation politique et culturelle à l'établissement. D'une manière transversale, ils doivent s'appliquer à tous les pôles de la Médiathèque en laissant place à l'imagination pour construire des projets, qui s'inscrivent dans le territoire par l'intermédiaire de partenariats.

Dans le but de répondre aux missions et aux objectifs cités ci-dessus, et en cohérence avec les axes de programmation définis, plusieurs actions sont à entreprendre dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique culturelle par la Médiathèque André Malraux:

#### ● Proposer une programmation culturelle:

- accessible
- régulière et événementielle
- exigeante, riche et diversifiée s'appuyant sur les collections (sujets et supports)
- participant aux initiatives, projets ou événements nationaux et locaux
- à l'intérieur et à l'extérieur des murs de la Médiathèque, notamment sur le réseau de lecture publique de l'Agglomération
- ciblée vers des publics prédéfinis
- proposant différentes disciplines (littérature, théâtre, conte, musique, cinéma...)
- de différentes formes (visite, atelier, lecture, spectacle, projection, club, exposition, concert...)

La Médiathèque n'a pas vocation d'accueillir des spectacles de grande diffusion. Elle ne souhaite pas concurrencer les nombreuses structures culturelles (théâtres, centres culturels, MJC, cinéma...) du territoire, car elle ne remplit pas les mêmes missions.

#### ● Développer des partenariats:

- au niveau de la programmation (associations, acteurs de la chaîne d'édition, compagnies, autres structures culturelles...)
- au niveau du financement (subventions, conventions avec des institutions...)
- au niveau de la mise en œuvre

#### ● Communiquer sur la programmation culturelle en étroite collaboration avec le service communication de la CABEME:

Médiathèque André Malraux - Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée – 22 août 2006 - 3

- dans la conception des supports de communication (carte postale, affiche, journal, site Internet...)
- dans la diffusion des informations et des supports de communication (affichage, tractage, point relais dans les autres structures culturelles, newsletter...)
- dans la médiatisation (relation presse, communiqué et revue de presse...)
- dans la conservation des archives et de la mémoire des animations (documentaire, photo, enregistrement, revue de presse...)

#### 4. Les moyens nécessaires

- **Les moyens organisationnels:**

- la cellule action culturelle et communication
- des outils de conduite de projets, d'organisation et de communication (identité visuelle, bilan moral et financier, bases de données...) facilement accessibles et disponibles
- une organisation simple inter-pôles et coordonnée, privilégiant les rencontres, l'expertise et le foisonnement d'idées, pour favoriser l'émergence de propositions parmi l'ensemble des agents de la médiathèque.

- **Les moyens humains:**

- un personnel attiré, fixe, avec des fonctions prédéfinies de coordination et de soutien logistique
- un « responsable » par pôle chargé de faire le lien entre la CAC et les agents du pôle.
- une transversalité dans les services (pôles, réseau, services administratifs et informatiques, service communication de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée...)

- **Les moyens financiers:**

- un budget annuel, spécifique à l'action culturelle
- une programmation budgétaire prévisionnelle et pluriannuelle
- des subventions et ressources provenant d'institutions et d'organismes extérieurs selon les animations et les projets

- **Les moyens en infrastructure:**

- pour les animations dans la Médiathèque: auditorium, galerie d'exposition, salle du conte, brasserie littéraire, jardin, hall du rez- de- chaussée bas ...
- des horaires d'ouverture adaptés aux besoins de la population,
- pour la cellule action culturelle et communication: matériels d'exposition, informatiques, de communication, de déplacement...

#### 5. Les procédures

Tout partenariat avec la Médiathèque devra faire l'objet d'une formalisation et d'une contractualisation des actions, dans la limite du possible.

#### 6. Les indicateurs et l'évaluation

Pour évaluer la réussite ou non d'une animation, il faut mettre en place des **indicateurs**:

- **Quantitatifs:**
  - nombre de publics par animations

Médiathèque André Malraux - Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée – 22 août 2006 - 4

- nombre de partenaires
- montant du budget
- nombre de visites sur le site Internet, etc.
- nombre d'animations par an, axes, etc...
- Qualitatifs: ambiance générale, accueil, convivialité, déroulement de l'organisation, problèmes rencontrés...
- Documents de preuve: photos, films, enregistrements...
- Enquêtes et questionnaires destinés aux publics

**L'évaluation** s'effectue par l'intermédiaire de documents ou de présentations orales:

- Bilan de chaque animation
- Bilan d'activité annuel de la cellule action culturelle et communication
- Etat des lieux, analyse et bilan de la politique culturelle en fin de période de la charte

Médiathèque André Malraux - Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée – 22 août 2006 - 5



# **Annexe 7 : Charte d'action culturelle de la BM de Lille<sup>64</sup>**



## **CHARTRE ACTION CULTURELLE**

### **VILLE DE LILLE - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - CHARTRE D'ACTION CULTURELLE**

La bibliothèque Municipale place l'action culturelle au centre de ses activités en lien avec ses collections et leur développement.

Avec cette charte, la Bibliothèque municipale souhaite inscrire sa politique culturelle dans un cadre défini et lisible pour le public.

La charte offre une vision des missions générales de la Bibliothèque municipale avec pour objectif de constituer un document de référence communicable au public comme à ses partenaires.

L'action culturelle au même titre que le développement des collections et des services au public doit tendre à diversifier et élargir le public (notamment au public peu familier des bibliothèques).

#### **Les missions**

Ces missions tracent le cadre dans lequel vient s'inscrire toute programmation :

- Proposer au public une offre de manifestations culturelles dont le contenu participe au même titre que les collections à la mise en œuvre de la mission de la Bibliothèque Municipale.
- Développer toutes les formes de l'action culturelle en lien avec les collections (expositions, manifestations orales, cinéma documentaire, spectacles vivants, animations).
- Coordonner son action culturelle dans l'ensemble du réseau des Médiathèques de Lille.
- Mener des actions de partenariat avec les grandes institutions culturelles de la Ville et de la Région (Musées, Opéra, Théâtres), les associations et les établissements d'enseignement.

#### **Les objectifs**

La Bibliothèque Municipale a pour objectifs de :

- Souligner le lien avec les collections imprimées, multimédias et fonds anciens présentes dans le réseau des médiathèques que ce soit pour développer la cohérence entre les manifestations culturelles et les collections ou pour inviter le public à revenir aux documents disponibles à la bibliothèque
- Participer aux programmes territoriaux (municipaux, régionaux) ou nationaux : Lire en Fête, Journées du Patrimoine, Lille 3000...

---

<sup>64</sup> Cette charte est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.bm-lille.fr/index.php?id=151> (Consulté le 10 septembre 2010).

- Développer la coopération avec d'autres établissements culturels (musées, université, bibliothèques...) y compris en concevant des projets communs (partenariat, coopération...)
- Développer l'action pédagogique sous toutes ses formes (ateliers, visites d'expositions, lectures...)
- Développer des partenariats avec les médias culturels (radios, journaux, revues d'idée et de débat)
- Évaluer les résultats de son action culturelle, notamment en termes d'ouverture à des publics non lecteurs
- Constituer la mémoire de cette activité de production culturelle (activité éditoriale autour des manifestations, collecte et organisation de la mémoire numérique des manifestations) et l'intégrer en retour aux ressources documentaires de l'établissement, afin de constituer un apport documentaire supplémentaire et rendre compte de la production qui se constitue au sein de la Bibliothèque municipale grâce à la programmation culturelle.

La Bibliothèque ne pourra accepter au sein de son réseau de médiathèques, toute proposition de projet culturel qui ne serait pas en lien avec ses fonds documentaires (exposition de peinture, d'art contemporain...) ou de manifestations à caractère religieux, politique ou militant (conformément à l'article 3 du règlement intérieur)

### **Actions de coopération**

Coopération et partenariat permettent de tisser des liens avec d'autres établissements culturels et d'affirmer la place de la Bibliothèque Municipale au sein du réseau d'acteurs culturels de la Ville, ou de la Région.

La bibliothèque a pour ambition de :

- Développer de nouveaux partenariats et d'accroître la coproduction de manifestations (expositions, conférences, débats...) avec ces établissements partenaires
- Développer la location d'expositions itinérantes dans l'ensemble du réseau, de favoriser la production de nouveaux événements au sein des bibliothèques municipales en lien avec la constitution des collections (lectures, bibliographies, animations, visites pédagogiques, rencontres...)

La Bibliothèque municipale se réserve le droit de refuser les actions où elle serait considérée comme structure d'accueil et non comme partenaire d'un projet défini.

Afin de refléter la richesse des fonds documentaires du réseau des médiathèques, la programmation proposée s'organise autour d'axes fondamentaux, déclinés tout au long de l'année (expositions, actions de valorisations de documents, manifestations orales : débats, rencontres, conférences, journées d'étude et/ou colloques, spectacles, ateliers...).

De même, dans la mesure du possible, sont privilégiés au sein d'une même programmation les rendez-vous réguliers au sein de la grille annuelle dans l'ensemble du réseau des médiathèques, selon une périodicité hebdomadaire ou mensuelle ou sous forme de cycle, afin de fidéliser le public.

D'où la nécessité d'établir cette programmation à long terme, en tenant compte à la fois des calendriers civils, sur lesquels reposent les décisions budgétaires, et les calendriers culturels plus soucieux de rassembler une programmation par Saison (de septembre à septembre).

Ces prévisions à long terme permettront d'inscrire les manifestations au sein de la politique générale de la Bibliothèque municipale, de susciter la collaboration entre les différentes médiathèques du réseau, d'autres établissements culturels, mais également de répondre aux exigences des procédures favorisant la protection juridique des auteurs et des artistes.